



LAITERIE DE DRÂA BEN

VERS LE POURRISEMENT

Lire Midi Kabylie page 9



POUR FRAUDE ET CORUPTION

UNE TRENTAINE DE DOUANIERS RÉVOQUÉS

page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

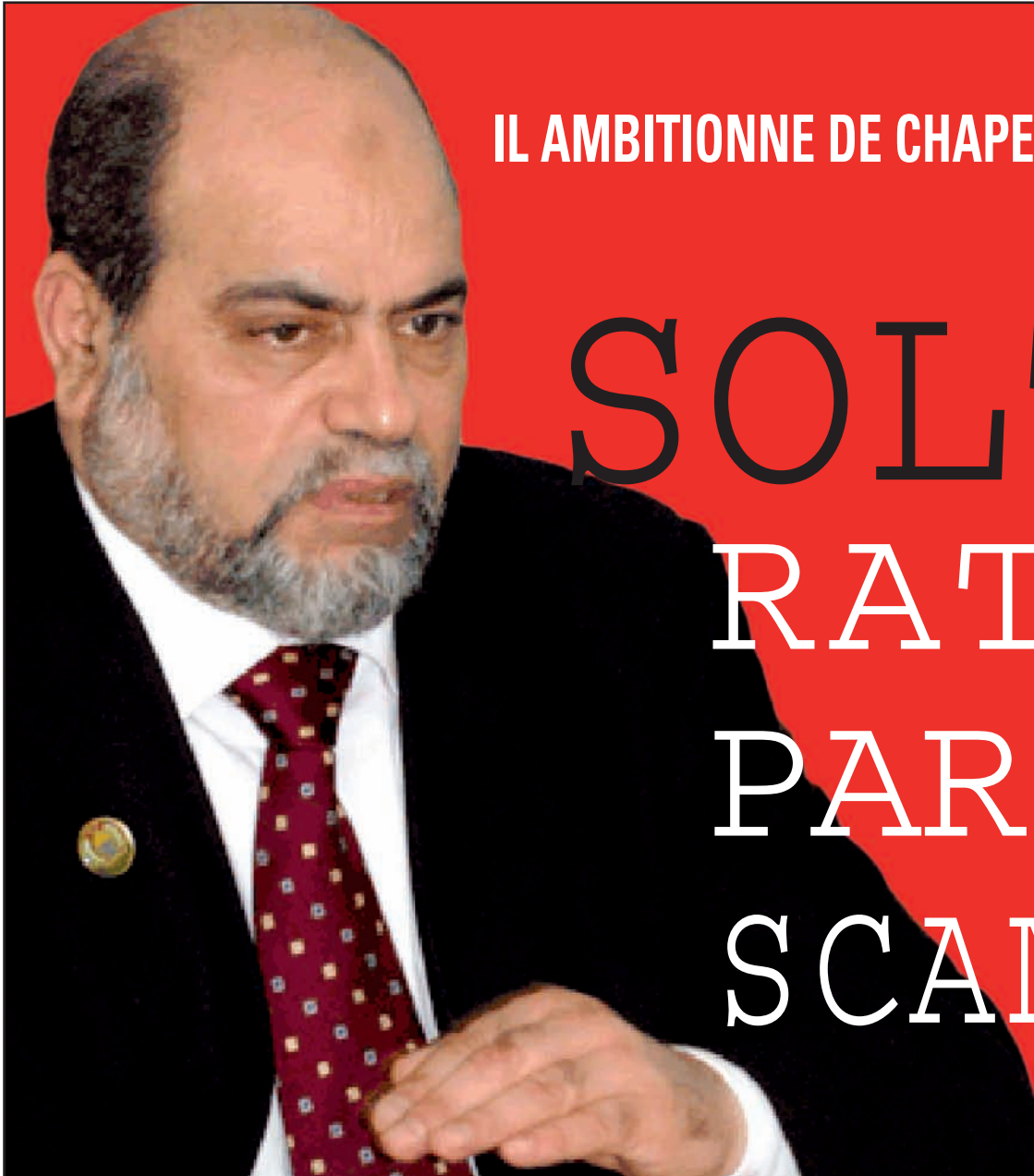
N° 1461 Mercredi 4 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AUGMENTATION DU NOMBRE DE SIÈGES DE L'APN



Ould Kablia confirme

page 5



IL AMBITIONNE DE CHAPEAUTER LA MOUVANCE ISLAMISTE

SOLTANI RATTRAPÉ PAR «SES» SCANDALES !

Lire en page 3

CONSIDÉRANT QUE 2012 SERA UNE ANNÉE PHARE POUR L'ALGÉRIE

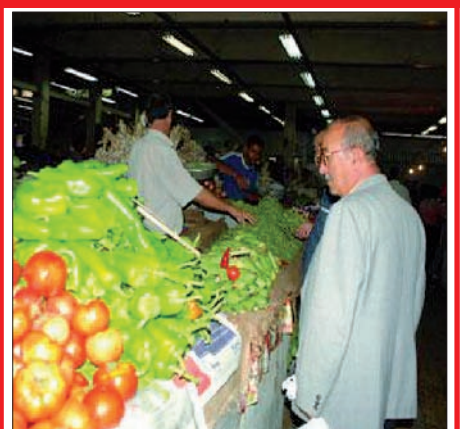


Medelci met les points sur les «l»

■ «La fraude : il faut la gérer»

Page 4

PERSISTANCE
DE LA FLAMBÉE DES PRIX



Le spectre de l'inflation

Lire en page 6



162.000

personnes, la plupart des civils, ont été tués en Irak depuis l'invasion américaine de mars 2003, dont plus de 4.000 au cours de la seule année 2011, a indiqué l'ONG Iraq Body Count (IBC).

5

nouveaux membres non permanents commencent leurs mandats au Conseil de sécurité. Il s'agit de l'Azerbaïdjan, le Guatemala, le Maroc, le Pakistan et le Togo qui ont entamé leurs mandats de deux ans à partir du 1er janvier.

55%

des Français se déclarent pessimistes, dont 7% très pessimistes pour l'année qui commence. Seuls 44% des Français envisagent 2012 avec optimisme, un pourcentage en net recul d'année en année, selon un sondage publié lundi.

Le passeport biométrique commence par Laghouat

L'opération d'établissement de passeports biométriques a été lancée lundi dernier au niveau de la daïra de Laghouat qui a reçu les premières demandes de ce document officiel, a-t-on appris auprès de la Direction de la réglementation et des affaires générales (Drag).

L'opération pilote, lancée pour la première fois au niveau de la daïra du chef-lieu de la wilaya au profit des demandeurs de ce document, devra être généralisée ultérieurement au niveau des neuf autres daïras de la wilaya, a précisé le Drag de Laghouat. Une réunion de coordination, consacrée à l'explication des procédures et



conditions requises pour l'établissement du passeport biométrique, a eu lieu au préalable entre le personnel et

les responsables chargés de l'opération, a indiqué Ahmed Menaceri. L'établissement de ce document officiel a été fixé à deux mois, dont la première phase a été confiée à la commission de la daïra, et la seconde, portant délivrance, est prise en charge par le centre national de production des documents sécurisés à Alger, selon la même source. S'agissant de la prise en charge des cas urgents, le demandeur est consulté par la commission chargée des passeports sur l'éventuel établissement de l'actuel passeport ou d'un document biométrique, a indiqué M. Menaceri.

Arrêté 25 ans après...



Vingt-cinq ans après, sa passion des couteaux et ses multiples bavardages ont fait de Jean-Pierre Mura le principal suspect du meurtre de Christelle Maillery, 16 ans, retrouvée le 18 décembre 1986 au Creusot (Saône-et-Loire) le corps lardé de 31

coups de couteau. L'affaire avait suscité une vive émotion. Pourtant, en 1990, la justice l'avait classée en ordonnant un non-lieu, pressée de clore un dossier qui n'avait guère enregistré d'avancée. Mais, en 2005, l'information judiciaire a été réouverte. Jean-Pierre Mura, 44 ans, a été mis en examen pour homicide volontaire le 15 décembre 2011 et placé en détention provisoire à la prison de Varennes-le-Grand (Saône-et-Loire). L'homme a nié les faits. «Il n'y a pas de justice», a-t-il lancé aux magistrats. Une demande de mise en liberté devait être examinée par la cour d'appel de Dijon vendredi 30 décembre 2011. Elle a été renvoyée au mercredi 4 janvier, la juge de la chambre d'instruction souhaitant entendre le suspect à l'audience. Avant son arrestation par les enquêteurs de la police judiciaire de Dijon, Jean-Pierre Mura était interné en hôpital psychiatrique. A la demande d'un de ses proches et sur avis médical, il avait été hospitalisé d'office par arrêté préfectoral au centre hospitalier de Sevrey, près de Chalon-sur-Saône.

Facebook, sacré briseur de ménage



Au regard de cette statistique, Facebook ne favorise pas la paix et l'harmonie dans le couple. En Grande-Bretagne, le site internet est cité comme élément à charge dans pas moins d'un tiers des procédures de divorce. Un chiffre hallucinant qui s'ex-

plique par le succès vertigineux de ce réseau social, mais aussi par son indiscrétion. «C'est même devenu comme une tierce personne dans les affaires», s'amuse alors Emma Patel, directrice d'un cabinet d'avocats spécialisé en droit de la famille et citée dans The Telegraph. Trois raisons sont souvent invoquées pour démontrer l'influence de Facebook sur le couple.

D'abord, il y a les messages - les posts - jugés inopportuns et qui sont à l'attention d'une personne du sexe opposé dont le fameux mur est souvent accessible à l'autre conjoint. Ensuite, on peut également citer les commentaires désobligeants publiés entre conjoints, une sorte de scène de ménage numérique et pouvant être appréciée par toute personne en quelques clics. Enfin, on peut aussi mentionner les «amis» Facebook qui font parfois preuve d'une indiscrétion magistrale en rapportant certains faits et gestes. Cela ne vous rappelle rien ?

Élections prochaines pour la gestion du fonds des œuvres sociales de l'Éducation

La commission en charge de l'agenda des élections de la commission nationale et des commissions de wilayas pour la gestion des fonds des œuvres sociales du secteur de l'Éducation nationale, a parachevé l'élaboration de la circulaire complémentaire de la circulaire 618 relative au mode de gestion de ces fonds.

La réunion de la commission qui s'est tenue au siège du ministère a permis de définir le contenu de l'agenda de l'opération électorale jusqu'au 21 janvier tandis que la date des élections de la commission nationale sera arrêtée lors de la prochaine réunion prévue le 26 janvier, a précisé le chargé de l'information au niveau du Cnapest, Messaoud Boudiba. Les élus seront informés par la commission du contenu de la circulaire complé-

mentaire les 4 et 5 janvier.

Les candidatures seront ouvertes du 8 au 10 janvier, les recours seront déposés le 15 janvier tandis que les listes définitives des candidats seront affichées le 17 du même mois. Le choix des délégués des commissions de wilaya se fera le 21 janvier. Le choix des candidats, a-t-il indiqué, se fera à travers des bulletins numérotés de 1 à 5 et affichés dans les établissements scolaires. Les 5 premiers candidats de chaque wilaya seront retenus pour former les commissions de wilayas dont 3 principaux et 2 suppléants.

Le président et son adjoint seront élus en vertu de la circulaire 618 parmi les principaux membres de chaque pallier (primaire, moyen et secondaire). Les fonds des œuvres sociales pour



Perpétuité pour Abdelhamid Abou Zeid



Le tribunal criminel près la cour d'Alger a condamné lundi à la prison à perpétuité Ghdir Mohamed, dit Abou Zeid, chef d'un groupe terroriste activant dans la Sahara algérien et les pays du Sahel, poursuivi avec 11 autres accusés pour appartenance à un groupe terroriste international" impliqué dans l'enlèvement de touristes étrangers dans le Sahara algérien. Le juge Benkherchi a condamné à 10 ans de prison ferme les mis en cause Guesmi Abdelkader, Kaddouri

Ahmed, Ghdir Omar Benmiloud et Ghdir Omar El Eid Ben M'hamed et à 5 ans de prison ferme les prévenus Ghdeir Omar Al Djillali, Ben Arouba Maatouk, Ouennas Slimane et Belkacemi Rabah. Par ailleurs, Ouennas Mohamed Ibn Kenni et Ouennas Mohamed Ben Ahmed ont été acquittés alors que le procès de l'accusé Al Hiza Abderrahmane a été renvoyé à la prochaine session criminelle pour prendre des mesures pour défaut de comparution.

D
I
L
I
T

Miloud Chorfi :



« Notre parti regrette profondément le retrait de l'un des partis de l'Alliance présidentielle cependant la décision du MSP est souveraine et nous la respectons. L'Alliance entre le RND, le MSP et le FLN, est une alliance autour du programme du président de la République en vue de sa concrétisation et non une fusion de partis. Le RND reste fidèle aux principes de création de ce pôle et réitère son engagement à continuer d'œuvrer à la concrétisation du programme présidentiel. Notre formation politique est profondément convaincue que le premier magistrat du pays a donné dans son allocution d'ouverture de l'année judiciaire (21 décembre dernier) toutes les garanties pour que les prochaines échéances soient crédibles et transparentes. »

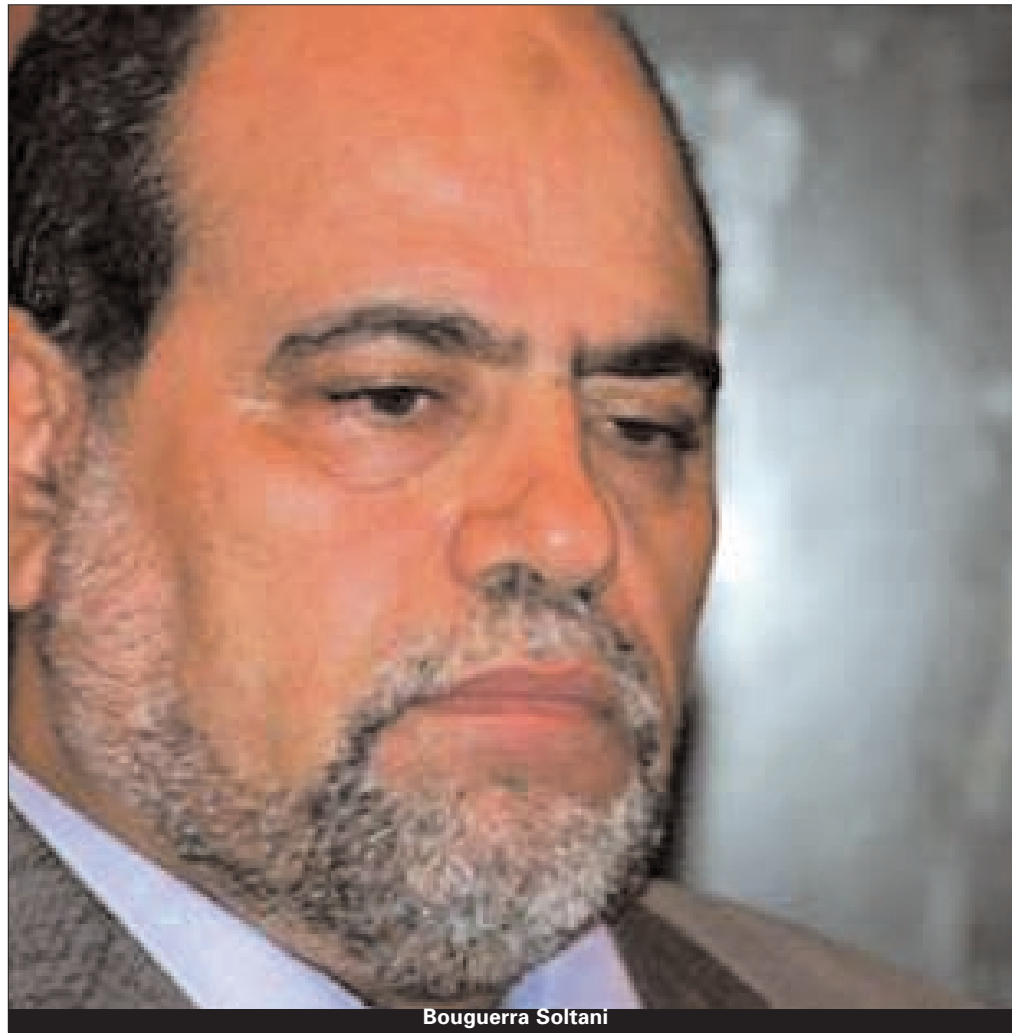
IL AMBITIONNE DE CHAPEAUTER LA MOUVANCE ISLAMISTE

Soltani rattrapé par «ses» scandales !

Bouguera Soltani dévoile enfin son vrai visage après de longues années d'hypocrisie politique passées au sein de l'Alliance présidentielle. Ayant claqué la porte de cette dernière tout récemment, le chef de file du Mouvement de la société pour la paix (MSP) nourrit de folles ambitions, encouragé par le succès des mouvances islamistes en Tunisie, en Egypte et au Maroc.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le président du désormais ex-partenaire du FLN et du RND autour du programme du président de la République, s'autoproclamant le parrain de l'islamisme en Algérie, ambitionne de chapeauter la mouvance en perspective des prochaines élections législatives, dont il ne doute aucunement de son succès. Pourtant, l'homme ne fait pas le consensus parmi la mouvance islamiste elle-même. Son nom étant entaché de gros scandales, Bouguera Soltani peinerait, sinon ne parviendrait jamais, selon les observateurs de la scène politique nationale, à convaincre son monde, lui qui a été loyal dans ses services au gouvernement pendant de longues années. Il a été cité dans deux affaires sulfureuses. Recherché par la justice suisse pour torture et impliqué dans le



Bouguerra Soltani

scandale du thon à Annaba, sans citer le scandale de l'autoroute Est-Ouest, les milliards détournés des assurances dans l'autre affaire dite Khalifa. Des balourdises qui ne plaideraient certainement pas pour sa

«réincarnation» islamiste sur la scène. Sa reconversion subite dans l'opposition ne serait vraisemblablement pas suffisante pour regagner la confiance d'un audimat islamiste qui a d'autres leaders plus radi-

calistes. En effet, la naissance d'autres formations politiques menées par des personnalités telles que Djaballah, Menasra, Mohamed Saïd ou Taleb El-Ibrahimi, dont l'agrément serait imminent, brise de facto les fausses prétentions de Soltani. Le leadership et le charisme manquent atrocement à ce candidat potentiel, à moins qu'une coalition ne se concrétise entre les Frères musulmans algériens. Donc, Bouguera Soltani et son parti le MSP pourraient essuyer un revers historique à l'occasion des prochaines élections législatives, à cause de sa stratégie hasardeuse. Une stratégie qui n'obéit qu'à la seule et unique finalité de rafler la majorité des sièges dans la prochaine composante de la chambre basse du Parlement. La désillusion de Soltani est plus exagérée, en se voyant dans le costume d'un présidentiable en 2014. Il a d'ailleurs annoncé récemment qu'il ne briguerait pas d'autre mandat à la tête du MSP, pour se préparer à l'échéance présidentielle. Au retour d'anciens leaders islamistes sur la scène à la tête de nouvelles formations, s'ajoute la fronde au sein même du MSP. Les ministres de cette mouvance se seraient opposés au retrait de l'Alliance présidentielle, d'où leur maintien au gouvernement. Une réelle opposition ne participe pas au gouvernement. Or, le MSP qui souffle le chaud et le froid risque de se casser les dents. M. C.

CAMPAGNE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE

La Forem à pied d'œuvre



PAR RAYAN NASSIM

Le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem), Mustapha Khiati, a annoncé le lancement, aujourd'hui à Adrar, d'une campagne nationale de lutte contre la drogue qui sera généralisée à l'ensemble des wilayas du pays. Lors d'une conférence de presse, animée mardi à Alger, à la veille du lancement de cette campagne, M. Khiati a précisé que la consommation de drogue, tous types confondus, qui touchait jadis une catégorie déterminée, est devenue de nos jours un phénomène qui touche toutes les catégories de la société. Les jeunes sont les premières victimes de ce fléau pour moult raisons, dont le chômage. Dans le but de lutter contre la toxicomanie en milieu scolaire, M. Khiati a appelé le ministère de l'Education nationale à ouvrir

les portes des établissements éducatifs aux spécialistes afin qu'ils sensibilisent les élèves aux dangers de la drogue et à ses répercussions sur leur santé et leur avenir, et ce, avec la collaboration des stars du football et de la chanson. Des activités périodiques sportives et culturelles seront organisées en marge de cette campagne qui a pour slogan "Pour une Algérie sans drogues". La campagne à laquelle prendront part des noms connus à l'instar de Hafidh Derradji et l'ambassadrice de l'Unicef à Alger Salima Souakri sera sanctionnée par la publication d'un ouvrage contenant les points de vues de différentes personnalités algériennes et arabes. 200.000 consommateurs de cannabis ont été recensés, en octobre dernier, par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie au niveau national (ONLCDT). R. N.

SOUS LA PLUME

L'argent, la religion

PAR SORAYA HAKIM

Le leader du MSP qui a coupé le cordon ombilical avec la coalition gouvernementale part en croisade contre ceux-là mêmes qu'il avait dans un passé récent encensés. Aujourd'hui, le sieur Soltani ne veut plus continuer dans la même politique et surtout se départir du double langage et ne partage pas du tout la philosophie des réformes. Ajouté à cela que le président du Mouvement de la société pour la paix s'inscrit dans le cadre de l'année qui sera celle de la compétitivité avec en prime des élections transparentes et intègres. Cependant l'intégrité n'est pas l'apanage de l'ancien imam qui a des ambitions présidentielles. Le bon monsieur n'est pas du tout «clean». Il aurait ouvert ses tiroirs-caisses pour y recevoir des largesses provenant de la société du golden boy. A la limite la pratique est courante, ce qui est plus moche c'est quand au temps où Soltani avait le portefeuille des Affaires sociales il ne s'était pas gêné de déposer dans les caisses de la

banque Khalifa la bagatelle de 17 milliards DA créant par là une crise de paiements pour les petits vieux qui n'ont que ça pour vivoter. La justice, elle, a épinglé les «autres», ça c'était en 2007. Une autre affaire éclabousse le Monsieur que d'aucuns lui donneraient le bon Dieu sans confession par le truchement



Du temps où Soltani avait le portefeuille des Affaires sociales il ne se s'était pas gêné de déposer dans les caisses de la banque Khalifa la bagatelle de 17 milliards DA créant par là une crise de paiements pour les petits vieux qui n'ont que ça pour vivoter.



de sa descendance qui aurait créé une société de BTP et aurait servi d'intermédiaire pour un contrat juteux pour l'autoroute Est-Ouest. Au palmarès des magouilles il y a l'acquisition d'un bateau de pêche, pour pêcher en eaux troubles, de 400 millions DA payés par l'Etat. Toutes ces affaires ont été traitées par la justice qui n'a jamais inquiété ni Bouguerra ni son fils. Pas joli, joli, les états de service durant ces quinze dernières années pour un présidentiable mouillé jusqu'au cou. Soltani s'il est élu, s'inspirera de la jurisprudence islamique autrement dit la Charia qui n'hésite pas à couper la main pour celui qui vole. Et lui, que va-t-on lui couper ? Le sifflet tout simplement. S. H.

CONSIDÉRANT QUE 2012 SERA UNE ANNÉE PHARE POUR L'ALGÉRIE

Les révélations de Medelci



citant l'exemple de la révision partielle de la Constitution en 2008 qui a donné plus de place aux femmes dans les assemblées élues. « Cette disposition a été reprise et transformée en loi (...) Le chef de la diplomatie algérienne a estimé, dans ce sens, « que la prochaine révision de la Constitution devrait donner lieu à l'amendement d'autres textes juridiques pour les rendre compatibles avec les aspects de la nouvelle Constitution ». Il a également réfuté la thèse selon laquelle les réformes politiques initiées par l'Algérie sont dictées par la conjoncture régionale à la lumière des événements survenus dans certains pays arabes. « Il s'agit d'une volonté exprimée bien avant le printemps arabe » pour aller vers des réformes profondes et avancer plus vite, a-t-il dit, avouant que le printemps arabe, il ne faut

pas hésiter à le dire, est une occasion pour beaucoup de pays, y compris le nôtre, de faire une auto-évaluation sincère et voir comment on peut avancer plus vite.

choses avancent concrètement. « Les institutions ne sont pas complètement mises en place mais il y a un gouvernement. J'ai échangé avec mon homologue des lettres qui expriment de part et d'autre notre volonté d'aller de l'avant. Mais, c'est un pays qui sort d'une épreuve extrêmement importante et qui est en train, courageusement, d'aller vers la mise en place d'institutions pérennes capables de donner à l'ensemble des Libyens la possibilité de participer à leur devenir. C'est une tendance qu'il faut encourager. Nous ne manquerons pas d'apporter notre contribution chaque fois que nous serons sollicités », a-t-il dit, relevant que la frontière avec la Libye n'est pas fermée. C'est une frontière mieux sécurisée. Du côté libyen, les derniers événements ont fait qu'il y a eu un risque de transfert d'armes et de populations. « L'UMA est une construction qui passe par une nouvelle organisation de nos rapports, une modification de certaines de nos institutions et la création de nouveaux mécanismes », a précisé le chef de la diplomatie algérienne, citant particulièrement l'exemple de la Banque maghrébine qui sera opérationnelle courant 2012. « Ce n'est pas seulement une envie », a-t-il dit, soulignant que la fermeture de la frontière entre les deux pays frères que sont l'Algérie et le Maroc n'a jamais été considérée comme une décision définitive. Selon lui, « le rapprochement qui s'opère depuis plusieurs mois entre l'Algérie et le Maroc, et qui va être consolidé avec le nouveau gouvernement marocain, toutes ces évolutions travaillent à la normalisation des relations avec le Maroc à terme ».

prises en œuvre pour lutter contre le terrorisme dans cette région, il estime que le processus de coopération entre les pays du Sahel pour contrer l'action terroriste et la menace qu'elle fait peser sur la région doit être évalué, corrigé et renforcé. « Il n'est jamais suffisant mais c'est un processus qui a le mérite d'exister. Autour de l'Algérie, il y a un consensus au niveau des pays du champ (Algérie, Niger, Mali et Mauritanie). Il indique que la Libye va probablement être intégrée à ces quatre pays ». Il a évoqué la coordination politique et économique entre les quatre pays du champ, la qualifiant d'importante. « Le deuxième consensus que nous avons obtenu est entre les pays du champ et les pays partenaires. Nous savons tous que la question de la sécurité incombe aux pays du champ. Et nous savons tous que la relation entre ces pays et les pays partenaires est souhaitable. Cet apport d'ingénierie et de technologie nouvelle et d'aides au développement dans des formes avancées sont également une attente de la part des pays partenaires. Cette feuille de route, il faut la transformer en programme opérationnel. Ce à quoi nous nous attelons », a-t-il indiqué. D'après M. Medelci, les pays partenaires (Union européenne, Russie, Japon, États-Unis, Canada, etc.) savent mieux dans quel contexte ils peuvent intervenir. « Ils ont clarifié le champ de leur compétence et de leur action. Nous sommes en train de dérouler des programmes opérationnels de partenariat relatifs à la formation, à l'équipement et à l'information. Ceci se fait concrètement. Nous devons veiller à ce que cette action monte en cadence le plus rapidement possible, sans baisser la garde, jusqu'à l'extinction du terrorisme qui, en fait, cache des réalités assez différentes les unes des autres. Il y a les fléaux de la drogue, des armes, etc. », a souligné le chef de la diplomatie algérienne. Le risque au Sahel peut, selon lui, se transformer en action de déstabilisation. Il a appelé à redoubler de vigilance pour que ces « tentatives de déstabilisation » et de développement du terrorisme échouent.

La nouvelle Constitution fera l'objet d'un examen au deuxième semestre 2012, la fraude n'est pas une fatalité, observateurs étrangers pour les législatives, l'arrivée des islamistes au pouvoir en Algérie, état des relations avec les pays du Maghreb et état des lieux de l'UMA et dans la région du Sahel, révision des accords de 68 et révision des accords avec l'UE de même que d'autres sujets ont été abordés, hier, par Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères lors de son passage à la Chaîne III de la Radio nationale.

PAR SADEK BELHOCINE

Le chef de la diplomatie a estimé que l'année 2012 sera pour l'Algérie « une année phare et très importante » du point de vue des mutations politiques. Dans ce sens, Mourad Medelci pense que « très souvent on met en avant l'évolution du cadre juridique des réformes » et considère « les réformes ce n'est pas seulement le cadre, mais aussi, les décisions prises par le gouvernement pour l'amélioration du pouvoir d'achat, l'accès au logement et l'emploi ». Il considère que « l'Algérie a recouvré sa stabilité et il est aujourd'hui normal qu'elle soit confortée par des décisions qui sont de nature à donner à cette stabilité une assise plus large qui consiste à faire participer le citoyen aux élections ». Une stabilité qui doit être confortée, selon lui. « Nous voulons faire participer le citoyen en l'incitant à aller à l'urne. Les élections n'ont de sens que s'il y a une forte participation. La nouvelle Constitution fera l'objet d'un examen au deuxième semestre 2012. Cette Constitution, une fois votée ou acceptée par référendum selon les cas, donnera lieu probablement à une révision des textes juridiques pour les rendre compatibles avec les aspects constitutionnels amendés. 2012 sera l'année d'une grande densité du point de vue de la rénovation du cadre juridique et politique dans lequel évoluera notre pays dans le moyen terme », a-t-il

souligné. Selon lui, l'intention d'aller vers des réformes en Algérie a précédé le printemps arabe,

Fraude : il faut la gérer

Abordant les craintes formulées par certaines parties quant à une éventuelle fraude des élections, le ministre décortique le phénomène et souligne que « la fraude n'est pas une fatalité ». D'après le représentant du gouvernement, la lutte contre la fraude est inscrite au fronton des priorités de l'État depuis de nombreuses années. « Maintenant, il ne faut pas sous-estimer la crainte de la fraude, il faut la gérer ». D'où pourrait venir la fraude ? « Il faut identifier ses poches et faire en sorte, de par une vigilance accrue, d'éviter son développement. La fraude n'est pas une fatalité », a-t-il insisté. Il a qualifié de progrès la présence de magistrats dans le système de surveillance des élections. Interrogé sur la présence d'observateurs étrangers lors des prochaines législatives, prévues au printemps 2012, il a estimé qu'il faut être plusieurs pour restituer la vérité telle qu'elle s'est déroulée. « Cette vérité doit pouvoir être appréciée par les Algériens et par les étrangers. Cela donne du crédit à cette vérité amère ou douce. Il y a, parmi les observateurs étrangers, ceux qui ont précisé les systèmes dans lesquels ils doivent fonctionner. C'est le cas notamment de la Ligue arabe et de l'Union européenne. Aujourd'hui, les systèmes d'observation sont mieux organisés et plus fins et, par conséquent, donneront de meilleurs résultats », a-t-il noté. Mourad Medelci, a annoncé qu'une mission de précurseurs de l'Union européenne (UE) se rendra prochainement en Algérie pour s'enquérir de l'état de préparation des élections législatives prévues au courant de l'année en cours.

Relance de l'UMA : réunion des ministres des AE avant fin février

Faisant l'état des lieux dans les pays maghrébains qui vivent de grandes mutations politiques, le ministre estime que la situation en Tunisie s'améliore et est sur la bonne voie. « Forte de ses acquis démocratiques et de ses institutions, la Tunisie donne l'exemple aujourd'hui d'un pays qui est en train de réussir sa mutation », a-t-il souligné, relevant qu'« avec la Tunisie, nous avons des rapports excellents ». A propos de la situation en Libye, Mourad Medelci a estimé que les

Mouvements islamistes au pouvoir : un parti politique, c'est un programme

Interrogé sur la probable arrivée de mouvements islamistes au pouvoir en Algérie, à l'image de ce qui s'est passé en Tunisie et au Maroc, Mourad Medelci a invité tout le monde à rester calme. Selon le chef de la diplomatie algérienne, « les Algériens connaissent bien l'islamisme politique ». Il estime que « nous sommes aujourd'hui dans un système politique ouvert qui exclut l'islam comme fonds de commerce électoral mais qui n'exclut pas que beaucoup de partis proches de ce que on peut appeler un parti islamiste sont actifs au niveau de l'Assemblée et, pour l'un d'entre eux, actif au niveau du gouvernement depuis douze ans ». Et il s'interroge, « donc, qu'est-ce que cela veut dire, un risque islamiste dans un pays comme le nôtre qui a fait la nécessaire synthèse entre les différents courants politiques qui doivent se retrouver et travailler ensemble sur la base de principes communs ? » Pour Medelci, « les premiers d'entre eux sont le respect des règles de la République et l'accès au pouvoir sans violence », et il souligne que « la quasi-totalité des Algériens sont musulmans ». Et de s'interroger une nouvelle fois. « Je ne vois pas pourquoi un parti politique utilise l'islam comme argument électoral. Comment pourrait-il convaincre en disant entre ceux qui sont plus musulmans que les autres ? » Pour lui, « un parti politique, c'est un programme pour répondre aux attentes de la population sur tous les plans ». Le chef de la diplomatie s'est départi de son calme légendaire pour répliquer à la menace de l'ex-FIS – sans le citer – de recourir aux instances internationales pour obtenir de nouveau son agrément en tant que parti politique. Haussant le ton, il insiste sur le fait que « la communauté internationale ne peut pas ignorer l'histoire. Et l'histoire a été douloureuse pour ce pays ». Aujourd'hui, fort heureusement, confie-t-il « nous avons transcendé tout cela et nous l'avons fait au terme d'un référendum sur la réconciliation nationale qui a clarifié les choses ». Ce référendum, selon lui, a tracé un certain nombre de lignes rouges. « Ces lignes sont respectées par les lois algériennes y compris celles qui viennent d'être revues », a-t-il déclaré.

Sahel : il faut redoubler de vigilance
Abordant la situation au Sahel et les actions

Accord algéro-français de 1968 : Un acquis sur lequel nous n'avons pas à revenir

Enfin, Mourad Medelci a abordé l'accord algéro-français de 1968 et les relations algérie/UE. A propos du premier point, Medelci a indiqué que cet accord fait l'objet, depuis plus d'une année, d'une procédure d'évaluation au niveau des ministères des Affaires étrangères des deux pays. Il a estimé, à ce propos, que 2012 sera l'année qui devrait permettre de « considérer définitivement l'accord de 1968 comme étant un acquis sur lequel nous n'avons pas à revenir ». « Par contre, il y a une certaine évolution positive du droit commun français dont bénéficient tous ceux qui ne sont pas Algériens et dont devraient pouvoir bénéficier les Algériens à l'avenir », a encore précisé le ministre, tout en réaffirmant sa détermination à ce que cet accord soit « préservé » pour faciliter et améliorer les conditions de séjour de la communauté algérienne en France. Sur les relations avec l'UE qui « sont extrêmement importantes » dans leur densité au triple plan politique, économique et humain, Medelci a indiqué mardi qu'un accord sur l'énergie entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) est actuellement en cours de finalisation et pourrait être signé courant 2012.

« Au plan politique, nous sommes aujourd'hui plus attentifs à l'opportunité que nous offre la nouvelle politique de voisinage avec l'espoir que les nouvelles conditions pourraient permettre à l'Algérie d'adhérer à cette politique rénovée », a-t-il souligné, observant au sujet de la question liée à la circulation des personnes de l'Algérie vers l'Europe, que « ce problème avance à un rythme plus long ».

S. B.

LE CODE DE WILAYA DEVANT L'APN

Les députés critiquent la prépondérance des walis

Le dernier projet de loi inscrit dans l'agenda de la session d'automne du Parlement, celui relatif à la wilaya, a été soumis hier à l'examen des députés.

PAR KAMAL HAMED

Ces derniers ont, dans une large proportion, mis en avant le peu de prérogatives dont dispose le président de l'assemblée populaire de wilaya (P/APW) ainsi que les membres de cette institution par rapport à celles du wali. En effet ce dernier dispose, selon les élus du peuple, de larges pouvoirs. Ce constat n'a pas été exclusivement l'apanage exclusif des députés de l'opposition puisque même ceux affiliés au FLN ou au RND ont abondé dans le même sens. Il en a été ainsi du vice-président de l'APN, Messaoud Chihoub, qui n'a pas mâché ces mots en estimant que «le pouvoir du wali est nettement prépondérant sur celui de l'APW et de son président», ajoutant que le wali jouit d'une double casquette, celle de représentant du gouvernement, mais aussi de la collectivité locale. Pour ce député du FLN «il faut mettre fin à cette situation et qu'il y ait une séparation entre ces deux aspects». Dans le même ordre d'idées Messaoud Chihoub a aussi estimé que «le rôle du président de l'APW est



symbolique puisque il ne dispose pas de réelles prérogatives de gestion et de décisions». De son côté, Kouider Amraoui du RND a, indiqué dans son intervention que «les pouvoirs du wali sont très élargis comparativement à ceux du P/APW qui ne dispose pas en plus des moyens nécessaires lui permettant d'exercer ses attributions». Ramdane Taazibt, député du Parti des travailleurs (PT) et qui assume la charge de vice-président de l'APN, a mis en avant «la nécessité d'accorder plus de prérogatives pour le P/APW qui est dépourvu d'un budget conséquent alors que le wali est doté d'un pouvoir effectif». Le député du PT a soutenu, en outre, que le projet de loi relatif à la wilaya, comporte de nombreuses insuffisances et, à ce titre, il a fait cas de la question de l'élection du P/APW qui favorise «le marchandage et les détenteurs de l'argent» en assimilant cette opération «à l'ouverture de la bourse».

Les députés du MSP ont confirmé que le parti est désormais passé dans le camp de l'opposition puisque leurs interventions ont été très critiques à l'adresse du projet de loi en question. «L'APW ne doit pas être soumise à l'autorité de l'administration, d'où la nécessité de séparation entre les prérogatives de cette assemblée et celles du wali», a en effet, estimé Abdelalli Hassani avant d'ajouter que «les prérogatives du wali sont énormes». Pour ce député du MSP «Il aurait fallu énoncer ces larges attributions dans le statut du wali» qui n'existe pas pour le moment. Sur ce dernier point, Abdelalli Hassani a été rejoint par un autre député du MSP qui a souligné dans son intervention, que «l'APW aurait dû être une institution de contrôle au lieu de subir l'hégémonie de l'administration». En présentant le projet de loi devant les députés, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, est allé à l'opposé des députés puisqu'il a estimé que le projet de loi ambitionne de renforcer l'APW pour en faire «une force de propositions». Notons que la commission des affaires juridiques de l'APN a introduit nombre d'amendements dont, notamment, la suppression pure et simple de l'article 66. Ce dernier stipule que «le président de l'assemblée populaire de wilaya peut faire l'objet du retrait de confiance...» Par

conséquent, surtout si cet amendement est adopté par la plénière, les membres de l'APW ne peuvent procéder au retrait de confiance au P/APW.

K. H.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE SIÈGES DE L'APN

Ould kablia confirme

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a confirmé que le nombre de sièges de l'APN va fort probablement augmenter. «Le dossier sera examiné par le gouvernement» a en effet indiqué, hier, Daho Ould Kablia, qui s'exprimait en marge d'une séance plénière de l'APN consacrée à l'examen du projet de loi relatif à la wilaya se refusant à en dire davantage. Le ministre de l'Intérieur a déjà, pour rappel, évoqué cette question allant même jusqu'à préciser que le nombre de sièges devra augmenter dans une proportion entre 50 et 60 sièges. Le ministre de l'Intérieur a justifié cette prochaine mesure par l'augmentation du nombre de la population, comme cela a été relevé par le dernier recensement effectué en 2008. Le nombre de députés, actuellement de 389, pourrait donc passer à 340, si le gouvernement le décide et cette mesure devra être effective lors de la prochaine élection législative prévue au printemps. Par ailleurs Daho Ould kablia, interpellé sur l'élimination par les forces de sécurité d'un chef d'un groupe terroriste à Tizi-Ouzou, dénommé «El Khechkhach», a estimé que «la situation sécuritaire s'améliore de plus en plus». Et, après avoir fait cas de la mise hors d'état de nuire de trois autres terroristes à Lakhdaria dans la wilaya de Bouira, il a ajouté que «c'est très positif». K. H.

MOUVEMENT DE PROTESTATION À AIR ALGÉRIE

Le débrayage des pilotes pénalise les voyageurs

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les pilotes de la compagnie aérienne nationale Air Algérie ont observé, hier matin mardi, une grève. Ce mouvement de grève lancé par le syndicat des pilotes de ligne algérien (SLPA) a été décidé lors d'une assemblée organisée, hier à l'aube, sans déposer un quelconque préavis. Cette grève qui a cloué au sol tous les appareils de la compagnie aérienne nationale a créé une importante perturbation au niveau de l'aéroport international Houari- Boumediene d'Alger. Tous les vols à destination de la France, du Maroc ou encore de Montréal (Québec) ont connu un retard énorme. En effet, les voyageurs interrogés sur les lieux se sont dits consternés par cette grève menée sans qu'aucune annonce n'ait été faite. Ces voyageurs qui, par centaines, ont pris d'assaut les guichets d'Air Algérie en quête d'in-

formations, a-t-on constaté sur les lieux, n'ont eu pour information que la suivante : «Nous sommes désolés, mais les pilotes sont en grève et nous ignorons quand est-ce que cela va se régler». Face à cette situation, les voyageurs tant algériens qu'étrangers venus passer les vacances de fin d'année dans notre pays, se sont retrouvés bloqués. «Nous sommes venus célébrer le jour de l'an et voir la famille mais maintenant on aura du retard pour repartir alors qu'on doit y arriver à temps et reprendre le travail», s'est indigné un père accompagné de toute sa famille.

Le chef de file du bureau d'escalade de la compagnie nationale nous a expliqué ignorer jusqu'à quand se poursuivra ce mouvement de grève conduit par les pilotes, indiquant, entre autres, que des négociations étaient en cours entre le SLPA et la direction de compagnie aérienne.

Sur l'ensemble des vols prévus dans la

matinée d'hier, seuls quelques uns ont pu décoller à l'instar de celui à destination de la capitale québécoise, Montréal et la ville française de Marseille, dans l'après-midi.

Pour rappel, ce mouvement de protestation auquel fait face la compagnie aérienne nationale n'est pas le premier. En juillet dernier, un mouvement de grève a été mené, en pleine période de vacances estivales, par le personnel navigant commercial (PNC). Ce débrayage a été, par la suite, suspendu dans la même journée, après des négociations avec la direction de la compagnie.

Le syndicat des pilotes de ligne algérien (SLPA) justifie ce mouvement de protestation en évoquant des problèmes de fond et de sécurité. D'après eux, les pilotes sont lésés, en particulier pour les jeunes pilotes, par le traitement qui leur est réservé au sein même de leur compagnie aérienne.

M. B.

ELIMINATION D'EL KHECHKHACH

Fin de cavale d'un émir activement recherché

PAR LOUNES BOUGACI

L'élimination de Si Mohamed Ouramdane, dit El Khechkhach, avant-hier à Tizi-Ouzou, met un terme à la longue cavale d'un dangereux terroriste, voire d'un chef terroriste car il s'agit tout simplement de l'émir de la serriate de Takhoukht qui sévit dans toute la zone sud de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le terrain de prédilection d'El Khechkhach a toujours été la région d'Ath Aïssi d'où il est originaire. Ath Aïssi est la première commune qu'on traverse une fois qu'on quitte la ville de Tizi-Ouzou pour se rendre vers la daïra d'Ath Douala. C'est une zone fortement boisée et difficile d'accès. Il s'agit aussi d'une région où plusieurs réseaux de soutien au terrorisme ont été démantelés ces dernières années. Il y a eu même des femmes arrêtées par les services de sécurité à la suite d'enquêtes liées à des actes terroristes. Etant issu de cette région, El Khechkhach trouvait certaines facilités pour agir et pour se déplacer qu'il ne

pouvait pas trouver ailleurs. C'est peut-être ce qui expliquerait, en grande partie, sa longévité dans les maquis terroristes. En effet, El Khechkhach a rejoint les groupes armés juste au lendemain de l'interruption du processus électoral. Il avait vingt-cinq ans. Il a ainsi passé dix-neuf ans dans les rangs des groupes terroristes armés. Il n'était pas connu auparavant et ce n'est qu'il y a à peu près deux ans qu'on a commencé à entendre son nom circuler dans les milieux de la presse et des services de sécurité mais aussi chez certains citoyens puisqu'il était connu dans sa région, Ath Aïssi. Ce serait lui et son groupe qui auraient perpétré l'enlèvement d'un cardiologue. On attribue aussi à El Khechkhach les attentats ayant visé des éléments des services de sécurité ces dernières années dans la daïra d'Ath Douala.

L'élimination de ce dangereux terroriste et de son acolyte peut paraître surprenante mais en réalité elle était attendue en quelque sorte au vu du dispositif sécuritaire mis en place dans toute la région de Tizi-Ouzou

depuis pratiquement deux mois. Jamais de mémoire de Tiziouzeens, autant de barrages et de points de contrôle n'ont quadrillé la région. Le dispositif en question est maintenu jour et nuit. Ajouter à cela le travail de renseignement effectué par les services de sécurité pendant des mois afin de mettre la main sur cet instigateur d'une bonne partie des actions terroristes ayant eu lieu dans la région d'Ath Douala et de Tizi-Ouzou.

Rappelons que Si Mohamed Ouramdane, alias El Khechkhach, accompagné d'un comparse à lui, ont été abattus avant-hier à 17h près du village Ihesnawen, à cinq kilomètres au sud de la ville de Tizi-Ouzou. Les deux terroristes s'apprêtaient à traverser une rivière pour rejoindre à pied l'autre versant qui dépend de la commune d'Ath Aïssi, quand les services de sécurité ont ouvert le feu sur eux les tuant sur le coup. Leurs cadavres ont été acheminés vers le CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou. Deux Kalachnikovs ont été récupérées par les forces de l'ANP.

L. B.

MAQUIS DE SI MUSTAPHA (BOUMERDÈS)

Vaste opération de ratissage de l'ANP

PAR TAHAR OUNAS

Les forces combinées de sécurité ont passé, hier matin au peigne fin, les maquis de Boudhar surplombant la localité de Si Mustapha à une vingtaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources locales. D'importants moyens logistiques et humains y ont été déployés. Des sources précisent que l'armée a utilisé des forces hélicoptères équipées de détecteurs de mouvements afin de cerner et de repérer tout mouvement des acolytes de Droukdel, l'émir national de l'ex-GSPC. A cet effet, des bombardements à l'arme lourde y ont été entendus à plusieurs kilomètres à la ronde. Cette tactique a été à l'effet d'entamer la pénétration pedestre des soldats de l'ANP. De vastes périmètres y ont été alors pilonnés et plusieurs casemates auraient été détruites. Notons que c'est dans ces maquis que plusieurs attentats kamikazes y avaient été planifiés notamment celui perpétré à l'encontre d'un convoi de l'ANP en septembre 2010, à Zâatra dans la commune de Zemmouri. Cette opération intervient deux mois après le lancement de l'offensive de Zemmouri et Legata où les forces de sécurité avaient réussi à mettre hors d'état de nuire une dizaine de terroriste de l'ex-GSPC et la récupération de plusieurs armes à feu ainsi qu'une quantité de munitions. Notons que le dernier attentat perpétré dans cette région remonte au mois de novembre dernier, lorsqu'un groupe armé avait assassiné un ex-patriote dans le village agricole et la découverte d'un cadavre d'un jeune homme kidnappé auparavant par un groupe armé. Au lendemain de ces événements, les habitants dudit commune ont protesté leur colère contre la dégradation de la situation sécuritaire en fermant la RN12 à la circulation durant plusieurs heures.

T. O.

PERSISTANCE DE LA FLAMBÉE DES PRIX

Le spectre de l'inflation

L'inflation ou la cherté des produits de première nécessité (c'est selon) a été perçue comme la principale cause à l'origine des émeutes de janvier 2011. Depuis ces événements qui avaient ébranlé le gouvernement, plusieurs mesures ont été prises dont le relèvement du Salaire national minimum garanti (SNMG) à 18.000 DA.

PAR LARBI GRAÏNE

Fixé à 15.000 DA l'ancien SNMG était en vigueur depuis janvier 2010. Le nouveau SNMG est devenu du reste effectif depuis début janvier de l'année en cours. Mais sur le terrain cet effort destiné à venir en aide aux couches les plus démunies de la population est sérieusement entamé par la tendance haussière constatée au niveau du marché. Les prix des fruits et légumes connaissent une augmentation vertigineuse, laquelle augmentation remet sur le devant de la scène le phénomène de l'inflation, par ailleurs connu par les économistes. Le gonflement des salaires disent-ils est de nature à doper



les prix. N'empêche, malgré toutes les assurances que le gouvernement n'a cessé de donner quant à la poursuite de la subvention des produits de première nécessité, il court le bruit que le prix du lait va augmenter... En octobre dernier le Fonds monétaire international avait mis en garde notre pays contre les risques d'inflation que pouvait faire naître une loi de finances préconisant des dépenses publiques supplémentaires. Pour autant le gouvernement a été contraint d'inclure dans ses prévisions de dépense de fonctionnement

au titre de l'exercice 2012 une croissance de l'ordre de 7,4 % par rapport à la loi de finances de 2011 et de l'ordre de 10,3 % quand on prend en compte les nouvelles dépenses de nouvelles structures et l'injection de la masse monétaire devant permettre la mise en œuvre des régimes indemnitaires et des statuts particuliers, des différents corps de la Fonction publique. C'est semble-t-il la seule méthode qu'a trouvée le gouvernement pour tenter de juguler la pression sociale dans un contexte international marqué par les

révoltes dites arabes. Le FMI avait du reste souhaité voir le gouvernement «rationaliser» la dépense et l'orienter vers les secteurs productifs de l'économie. Le ministre du Travail, Tayeb Louh qui s'exprimait dernièrement sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio nationale, a estimé le niveau de l'inflation entre 3 et 4,3 %. A ses yeux l'augmentation de l'offre et le soutien de l'Etat des biens de consommation sont à l'origine de ce maintien du taux d'inflation. Dans son rapport sur la pénurie et la flambée des prix des produits de large consommation, ayant entraîné les émeutes de janvier 2011 la commission d'enquête parlementaire de l'APN avait pointé entre autres du doigt la concurrence déloyale, l'informel et la politique de soutien aux produits de large consommation. Les mêmes causes, générant les mêmes effets, rien aujourd'hui n'indique que la situation est maîtrisée puisque aucune des recommandations préconisées par la commission parlementaire n'a été mise en application, soit faute de temps, soit faute de volonté. Selon l'Office national des statistiques (ONS), le taux d'inflation a connu une hausse en août dernier. Le rythme d'inflation annuel a été déterminé à 3,6% en juillet 2010 contre 3,5 en juin 2011. Mais on saura dans les prochaines semaines si les mesures prises pour mettre fin à l'inflation sont bonnes ou pas.

L.G.

OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES AGRÉÉS

Le statut opérationnel dès mars

PAR RAYAN NASSIM

Le statut d'opérateur économique agréé (OEA) offrant des facilitations douanières aux entreprises importatrices, sera mis en œuvre à partir de mars prochain, a annoncé mardi à Alger le directeur général des Douanes algériennes, Mohamed Abdou Bouderbala.

Actuellement «nous sommes en contact avec les opérateurs économiques nationaux et étrangers pour le choix des entreprises qui vont bénéficier de ce statut», a déclaré Bouderbala à la Radio nationale.

Les opérateurs retenus à cet effet, sélectionnés parmi les grands contribuables doivent remplir un cahier des charges, a ajouté le dirigeant des Douanes.

En vertu de ce statut, ces entreprises

bénéficieront d'une priorité au dédouanement à travers des facilitations qui leurs seront accordées à ce propos, notamment en soumettant leurs marchandises à un contrôle a posteriori.

Le contrôle des opérateurs par les services douaniers se fera, en effet, en fonction d'un plan de contrôle qui sera établi suivant un plan de gestion de risque qui va soumettre ces entreprises à des contrôles inopinés sur site.

L'application du statut de l'OEA va permettre de dégager des capacités de contrôle supplémentaires qui seront réorientées au contrôle du reste des importations, a dit en substance Bouderbala.

Le statut sera prioritairement accordé aux grandes entreprises activant dans la production ou la transformation des dif-

férents secteurs économiques, selon des détails déjà communiqués par l'administration des Douanes.

Ce choix, délibéré, retenu par les autorités a été motivé par le besoin de prioriser les grandes entreprises productrices en matière de dédouanement de marchandises, notamment celles relevant en matière de fiscalité de la Direction des grandes entreprises (DGE).

Mais cette priorité n'exclut pas le reste des entreprises qui peuvent bénéficier de ce statut à condition de jouir d'une bonne moralité. La démarche de la DGD consiste à faire bénéficier, dans une première étape, les producteurs puis, dans une seconde étape, les distributeurs mais

avec un cahier des charges plus rigoureux sur le plan des conditions.

En général, sont concernés par ce statut tous les opérateurs établis en Algérie (personnes physiques ou morales), exerçant les activités d'importation ou d'exportation ou intervenant dans le domaine de la production et service ou de transformation.

Le statut OEA sera accordé exclusivement par décision du DG des Douanes, une mesure supplémentaire qui pourra garantir la transparence dans l'octroi de ce statut.

Pour bénéficier de ce statut, les opérateurs doivent remplir un cahier des charges dans lequel figureront toutes les informations relatives à l'entreprise et qui servira de fiche de renseignements aux Douanes qui vont soumettre l'entreprise à un audit, dont la durée peut aller d'un à six mois.

R. N.

POUR FRAUDE ET CORRUPTION DURANT L'ANNÉE 2011

Une trentaine de douaniers révoqués

Une trentaine de révocations d'agents douaniers a été enregistrée en 2011, pour notamment des affaires liées à la fraude et à la corruption, a déclaré hier le directeur général des Douanes algériennes, Mohamed Abdou Bouderbala.

«Notre objectif est de réduire ce fléau (la corruption), il existe réellement. Ces fléaux ont été passés sous la loupe des services des Douanes», a indiqué M. Bouderbala à la Radio nationale.

«En 2011 nous avons enregistré une centaine d'affaires disciplinaires, dont une trentaine de révocations», a ajouté le premier responsable des Douanes, qui a espéré voir la fin de ces affaires de fraudes, à la faveur de la modernisation de l'admin-

istration douanière.

La généralisation à ce propos de l'informatisation des opérations de dédouanement va réduire davantage l'intervention humaine et partant va assurer une meilleure traçabilité de la procédure douanière, a expliqué à ce propos M. Bouderbala.

Les enquêtes menées, par ailleurs, par les services des Douanes sur plusieurs opérations d'importations effectuées avant 2010, dont les valeurs ont été suspectées d'être minorées, se poursuivent, a-t-il fait savoir.

Elles ont aussi révélé des cas de majoration de valeurs, dont l'objectif est de blanchir ou de transférer des devises vers

l'étranger, a révélé M. Bouderbala.

Ces enquêtes sont menées par l'inspection générale des Douanes, une nouvelle direction créée dans le cadre de la réorganisation de l'administration douanière, et aussi par la direction chargée du recouvrement.

Pour mettre fin à cette pratique frauduleuse qui grève la fiscalité de l'Etat, un groupe de travail, créé en 2006, a fixé les fourchettes de taxation des importations, notamment des produits destinés à la revente en l'état.

Le montant des droits et taxes de chaque déclaration d'importation ne doit pas se situer au dessous de ces fourchettes établies par les Douanes, a précisé M.

Bouderbala.

A juin 2009, ce groupe de travail a défini les fourchettes de taxation de 107 positions tarifaires. Il est parvenu en 2011 à établir les fourchettes de valeurs de près de 40% des produits importés.

Ces nouveaux seuils ont permis d'augmenter le recouvrement des droits et taxes douaniers qui est passé à 527 milliards de DA durant les 11 premiers de 2011 contre 499 milliards en 2010, soit l'équivalent de 35 à 40% des ressources fiscales ordinaires, allouées au budget de l'Etat pour l'année passée, selon les chiffres fournis par le directeur général des Douanes.

R. N.

POUR L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DANS LES CIMENTERIES

Accord entre le groupe Gica et l'Aprue

Un accord portant sur la maîtrise de la consommation énergétique par les cimenteries publiques sera conclu cette année entre le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) et l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), annonce mardi un responsable de cette agence.

PAR INES AMROUDE

Les deux parties se sont engagées à signer cet accord en 2012 pour accroître l'efficacité énergétique dans la production de ciment par les usines publiques, grandes consommatrices d'énergie, et de réduire leur émission de gaz à effet de serre, a expliqué à l'APS M. Kamel Dali, directeur des projets à l'Aprue.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du programme "Top industrie" lancé en 2010 par l'Aprue, visant à garantir la réduction des coûts de production et l'amélioration de l'efficacité énergétique au sein des entreprises industrielles. Financée à hauteur de 70 % par le Fonds national de maîtrise de l'énergie (FNME), la première phase "aide à la décision" du programme, porte sur la réalisation d'audits énergétiques et d'études de faisabilité dans ces entreprises. Quant à la deuxième phase "aide à l'investissement", elle vise à rendre l'investissement dans le domaine de l'efficacité énergétique plus attractif, en accordant une subvention à hauteur de 30%, financée par le FNME.

Outre l'accord global à conclure l'année prochaine avec le groupe Gica, des accords "volontaires" d'une durée de trois ans seront signés en 2012 entre l'Aprue et les douze cimenteries publiques, définissant les objectifs à atteindre pour chaque cimenterie, a-t-il précisé. Ces accords qui s'inscrivent dans le cadre du programme national de la maîtrise d'énergie (PNME), pourraient bénéficier d'une aide à hauteur de 30% octroyée par le FNME. Des consultants indépendants vont accompagner ces cimenteries dans la mise en oeuvre des projets d'investissement définis dans ces accords, visant à identifier les gisements d'économie d'énergie et de proposer des actions appropriées de maîtrise de consommation de ressources.



Ces conseillers ont déjà bénéficié d'une formation pilotée, en partenariat avec l'agence néerlandaise d'efficacité énergétique NL, en juin dernier.

Cette expérience touche dans une première étape les cimenteries publiques, qui ont une longueur d'avance par rapport aux autres entreprises industrielles en matière de maîtrise de l'énergie, et sera généralisée par la suite. M. Dali a indiqué par ailleurs la mise en place en 2012 de nouveaux brûleurs à haute efficacité énergétique dans les cimenteries de Meftah (Blida) et de Béni Saf (Ain Temouchent).

Le groupe Gica et l'Aprue étudient également la possibilité d'installer dans les cimenteries de Saida, de Sour El Ghoulane et de Meftah, à l'instar des autres cimenteries publiques, une nouvelle génération de filtres à manches en remplacement des actuels électro-filtres pour améliorer la lutte contre la pollution et les poussières de ciment dégagées par les usines. Il s'agit d'un matériel employé pour la protection de l'en-

vironnement des rejets solides dégagés par les cimenteries, permettant un gain d'énergie, de matière et d'eau. L'autre avantage de cet équipement est qu'il récupère les quantités de ciment rejetées pour les commercialiser sur le marché national. Selon M. Dali, ce projet pourrait lui aussi bénéficier d'une subvention du FNME.

La cimenterie de Béni-Saf bénéficiera pour sa part de l'installation d'un nouveau matériel à haute efficacité énergétique.

Cette nouvelle approche consiste en l'installation de nouveaux variateurs de vitesse permettant de consommer uniquement la quantité d'énergie correspondant aux besoins de production, contrairement aux variateurs actuels qui fonctionnent à plein régime quels que soient les niveaux de production.

Le nouveau matériel permet à l'évidence d'obtenir à la fois une économie d'énergie, un gain de temps et une réduction des coûts.

I. A.

FOIRE INTERNATIONALE DU COMMERCE VIETNAMIEN L'Algérie présente

Les opérateurs économiques algériens ont été informés de la tenue de la 22e édition de la Foire internationale du commerce vietnamien (VIETNAMEXPO), qui se tiendra du 4 au 7 avril 2012 à Hanoi (Vietnam). Cet événement se déroulera sous le haut patronage de L'Agence internationale du commerce et de publicité vietnamienne (Vinexad), qui est l'un des plus grands fournisseurs de la publicité, la communication, les événements, et la promotion du commerce international au Vietnam. Les produits agroalimentaires et agricoles biologiques "made in Algeria" pourront réaliser une percée sur le marché vietnamien d'autant plus qu'ils ont déjà fait leurs preuves sur le marché euro-méditerranéen et même en Amérique du Nord où certains jus et produits du terroir sont commercialisés auprès de la communauté algérienne émigrée.

A. A.

DES OPÉRATEURS ALGÉRIENS À LA FOIRE INTERNATIONALE DU TOURISME DE MADRID "FITUR"

Promouvoir la destination Grand-Sud et les oasis

PAR AMAR AOUIMER

Des tours operators et des voyagistes, ainsi que des opérateurs économiques algériens spécialisés dans le tourisme vont participer à la Foire internationale du tourisme "Fitur" de Madrid (Espagne), prévue du 18 au 22 janvier prochain.

En effet, après la foire de Paris où les opérateurs nationaux, dont l'Office national du tourisme et d'autres organismes versés dans le tourisme, où ils ont exposé le label et la destination Algérie qui commence réellement à recevoir de nombreux touristes étrangers (plus d'un million de touristes en 2011 selon certaines estimations) la manifestation économique et commerciale de la capitale ibérique peut permettre aux voyagistes algériens de faire mieux connaître leurs produits et leurs prestations de service.

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) indique, à cette occasion, que « l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) propose un important programme d'activités pour encourager les activités touristiques et les échanges entre les pays ».

Il s'agit, notamment, de l'organisation de la 6e édition du Tourisme leadership Forum d'Exceltur, organisé conjointement avec l'OMT le mardi 17 janvier, de la tenue de la

rencontre INVESTOUR- Amériques qui tient des séances interentreprises de type Business to Business) durant la journée du 18 janvier et le forum sur l'investissement touristique-Afrique (INVESTOUR) programmé le 19 janvier ». Aussi, d'autres événements auront lieu pendant les cinq jours de cette foire, à savoir l'atelier sur l'autonomisation des femmes dans le secteur touristique, moteur du développement, la présentation des solutions énergétiques pour l'hôtellerie, dans le cadre de Fitur Green, en collaboration avec ITH, Gymkhana de la Route de la soie OMT/FITUR (activité de promotion touristique de la route de la soie destinée aux consommateurs). Saisissant cette aubaine de la foire de Madrid pour promouvoir leurs produits touristiques, les opérateurs algériens pourront convaincre les agences de voyages étrangères de la nécessité de réhabiliter la destination Algérie, et il est possible de s'attendre à une affluence de touristes dans la région du Sahara.

A titre d'exemple, la région de Timimoun affiche, ces derniers temps un certain engouement des touristes européens, notamment durant le réveillon, selon des responsables d'établissements hôteliers que nous avons rencontrés à la mi-décembre dans cette oasis rouge bien prisée par les Européens...

A. A.

CONFÉRENCE ANNUELLE DU FEMISE Crise en Méditerranée et pays maghrébins au menu

Le site Internet de l'Observatoire économique de Marseille indique que les pays méditerranéens, notamment ceux du Maghreb, doivent avoir une bonne gouvernance et utiliser avec efficacité et rationalité leurs budgets afin d'élever le niveau de vie des citoyens et éviter, par voie de conséquence, des problèmes socioéconomiques. Alors que l'avenir du forum apparaît incertain, une centaine de chercheurs issus de toute la Méditerranée s'est réunie à Marseille pour tirer le bilan des quinze ans de travaux, présenter leurs dernières études et envisager leur rôle à l'avenir. « Un an après le début du printemps arabe, les membres du Forum euroméditerranéen des instituts de sciences économiques (Femise) se sont réunis à Marseille, les 15 et 16 décembre 2011, pour leur conférence annuelle » souligne ce site. Les économistes soutiennent que l'éveil des peuples reposait bien sur une quête de liberté, de dignité : « Pour beaucoup, la situation économique de la Tunisie et de l'Égypte a motivé les manifestants, mais ce n'est pas juste ! assure le président du Femise, Ahmed Gallal, membre du "Economic Research Forum" du Caire, en Égypte. Nous assistons à la fin de l'exception arabe qui conduira comme dans d'autres régions du monde à la disparition des dictatures au profit de démocraties » ajoute-t-il. Un besoin de liberté toutefois modéré par une participante qui rappelle que les révoltes ont été conduites par de jeunes urbains diplômés et sans emploi, remettant ainsi le besoin de liberté au cœur des problématiques économiques. D'autant que comme l'explique Lahcen Achy, membre de l'Institut national de statistique et d'économie appliquée (INSEA) de Rabat (Maroc) et du Carnegie Middle East Center de Beyrouth, le modèle autoritaire en vigueur dans la plupart des pays arabes a tenu notamment en compensant les frustrations du peuple par la dépense publique. Aussi, le site rapporte que le président du comité scientifique du Femise, Jean-Louis Reiffers, voit en ces changements un défi pour le réseau de chercheurs qui doit renouveler ses propres méthodes, réévaluer ses modèles pour accompagner les futures politiques économiques. Il identifie cinq enjeux majeurs à prendre en considération pour gérer la transition : garantir le panier de la ménagère, mettre en œuvre un système démocratique non corrompu, donner de l'emploi aux diplômés, développer les PME et assurer l'équilibre régional entre les territoires urbains et ruraux.

Réduire la part des États dans les économies

Matts Karlson estime de son côté que l'Europe doit accompagner la transition en fixant un cadre clair, avec des objectifs, aux États du sud. « L'Europe a soutenu la démocratisation des pays de l'Est de cette façon, assure le directeur du Centre de Marseille pour l'intégration en Méditerranée (CMI). Personne ne proposera au Maroc ou à la Tunisie d'intégrer l'Union européenne. Mais les indicateurs économiques de ces pays apparaissent bien meilleurs que ceux de l'Estonie ou de la Pologne au moment de leur transition ». Ils sont même parfois meilleurs que ceux de certains États européens. En effet, Pierre Deussy, responsable des affaires économiques et commerciales du partenariat euroméditerranéen au sein de l'Union pour la Méditerranée (UpM), constate que l'Italie s'endette aujourd'hui à des taux plus élevés que le Maroc, ce qui lui paraît significatif. Pour autant, il regrette que le changement démocratique n'ait pas donné lieu automatiquement à une rupture avec certaines pratiques : « Les économies de rente gangrèment les pays arabes, soutient-il. Les règles de la gouvernance doivent être au cœur des réformes pour travailler sereinement ».

A. A.

ORAN

Pré-affectation d'attribution de logements sociaux

La pré-affectation de "500 à 600" arrêtés d'attribution de logements sociaux sera faite "au début du mois de janvier" au palais des expositions de M'dina Jdida d'Oran, a annoncé la semaine dernière le wali, Abdelmalek Boudiaf. Président l'ouverture des travaux de la 4e session ordinaire de l'APW, le chef de l'exécutif a indiqué que cette opération sera lancée au début du mois de janvier prochain et se poursuivra au niveau d'autres secteurs urbains relevant de la commune d'Oran.

Le rapport sur la situation de l'habitat à Oran, présenté lors de cette session d'une journée, montre que la wilaya a bénéficié de 37.500 logements locatifs publics au cours des plans quinquennaux 2004-2009 et 2010-2014, ainsi que le programme complémentaire pour l'année 2011.

Sur ce quota, 3.984 logements ont été réalisés, 20.588 sont en cours de réalisation et 13.028 autres attendent le démarrage de leurs travaux.

Le rapport relève également que 439 demandes déposées au niveau de la wilaya ont été rejetées. Ces dossiers font partie des 16.000 demandes déposées au niveau des services concernés.

Après vérification de la part de l'OPGI, il s'est avéré que ces demandeurs exclus des listes ont déjà bénéficié de logements sociaux par le passé.

Les travaux de cette session se sont poursuivis par l'examen du dossier du secteur de la formation et l'enseignement professionnels et le budget primitif pour l'année 2012, ainsi que la présentation d'un rapport sur le site archéologique préhistorique dit "Abri Alban".

EL-TARF

1.200 appareils de chauffage pour les écoles

Pas moins de 1.200 appareils de chauffage ont été installés dans les écoles de la wilaya d'El-Tarf durant les vacances d'hiver a indiqué la direction de l'éducation de la wilaya.

Les appareils à gaz ont été installés dans l'ensemble des écoles, tous cycles confondus, pour les établissements des zones rurales, des poêles à mazout ont été prévus, avec des mesures d'approvisionnement pour éviter les ruptures de carburant, et un service de maintenance et de contrôle des installations.

L'anguille remplace le poulet

Nombreux sont les habitants de la wilaya d'El-Tarf qui ont pris goût à la consommation de l'anguille, en friture, en sauce ou fumée, au moment où le poisson fait défaut en raison du mauvais temps qui empêche les chalutiers de sortir en haute mer.

Les pêcheurs d'anguille profitent également de la hausse des prix du poulet et de la viande rouge pour écouler leurs prises, cédées entre 100 et 200 dinars la pièce, selon la taille.

La pêche à l'anguille est pratiquée au lac Tonga, au lac Oubeira ou dans la lagune de la Mafragh.

APS

JIJEL, PORT DE DJENDJEN

Réalisation du terminal à conteneurs

Le projet de réalisation d'un terminal à conteneurs au port de Djendjen, a été confié au groupe sud-coréen Daewoo, a annoncé le wali de Jijel.

PAR BOUZIANE MEHDI

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la 4e session ordinaire de l'APW, Ali Bedrici a indiqué, sans autre précision, que ce projet a été confié au groupe sud-coréen, déjà à pied d'œuvre sur les lieux, pour la réalisation d'importants travaux dans l'enceinte portuaire, portant notamment sur le prolongement de la digue nord de 400 mètres, la réduction de la passe d'entrée de 600 à 250 mètres, la création d'un épi de 100 m, l'extension de la digue Est de 250 m ainsi que la réalisation d'une plage absorbante pour diminuer l'effet d'agitation indique l'APS. Le projet relatif au terminal de transbordement consiste en la construction d'un grand môle central avec un nouveau quai parallèle au quai ouest et une extension du quai mixte. Ce dernier disposerait, dans ce cas, de plus de soixante dix huit hectares de terre-pleins et environ 2.080 mètres de quais, selon la fiche technique du projet.

A la réalisation de ce terminal, les responsables de l'entreprise portuaire de Djendjen, qui affichent un "partenariat avec DP World, 3e opérateur mondial de terminaux à conteneurs, ambitionnent de "décrocher une place parmi les principaux terminaux de transbordement de conteneurs en Méditerranée". Jusqu'à fin novembre dernier, cette infrastructure portuaire a cumulé un volume de trafic de 2.893.089 tonnes de marchandises. La nouvelle voca-



tion de traitement de car carriers, en plus des céréales, a boosté considérablement l'activité du port de Jijel. Partageant un vaste hinterland avec des ports voisins à savoir ceux de Béjaïa et de Skikda, il a une zone d'influence recouvrant une grande région de l'est et le sud-est qui comprend les Hauts-Plateaux avec son potentiel industriel et les plateformes pétrolières du Sud.

Par ailleurs, et dans une autre perspective, la réalisation de la pénétrante autoroutière Djendjen-autoroute Est-Ouest va favoriser l'extension de l'hinterland du port jusqu'à des régions très éloignées. Cette position place le futur terminal de transbordement de conteneurs dans une

position privilégiée pour devenir un hub pour les trafics transcontinentaux, souligne encore la direction générale de l'entreprise portuaire.

Au cours de cette rencontre, le wali a également indiqué qu'un bureau d'études est à pied d'œuvre pour la réalisation, en 18 mois de l'étude de la future pénétrante autoroutière. L'Agence nationale des autoroutes (ANA), procédera, de son côté, au lancement des travaux concernant notamment les ouvrages d'arts et tunnels, situés le long de ce tracé de 100 km entre Jijel et Sétif via la wilaya de Mila, "dès réception des résultats partiels de cette étude", a ajouté le wali.

B. M.

LAGHOUAT, POMME DE TERRE SAISONNIÈRE

347.000 quintaux récoltés



Une récolte de près de 347.000 quintaux de pommes de terre saisonnières a été réalisée à Laghouat au titre de la saison agricole 2010-2011, selon la Direction des services agricoles (DSA).

Cette production est récoltée sur une superficie globale de 1.600 ha, dont 1.200 dans la région nord de la wilaya, notamment dans les communes de Oued Morra, Aflou, Brida, et Gueltat Sidi Saâd, ont pré-

cisé les mêmes services.

La DSA a indiqué qu'une production de 99.000 qx pomme de terre d'arrière saison a été engrangée jusqu'ici. Elle a été récoltée sur une superficie de 390 ha située dans les régions agricoles du sud de la wilaya.

La collecte qui se poursuit dans de bonnes conditions a donné lieu à un rendement moyen de 280 qx par hectare, selon les estimations de la DSA.

La même direction a fait savoir, qu'en dépit de ces résultats "encourageants", cette filière demeure, toutefois, en bute à des contraintes entravant son développement et afférentes notamment au déficit de chambres froides pour le stockage du produit. Pour remédier à cette situation, la même source a fait part de la signature, par la wilaya de Laghouat et l'entreprise nationale de froid, d'un accord pour la réalisation d'unités de stockage.

Le service de vulgarisation agricole relevant de la DSA s'emploie, de son côté, à l'intensification de campagnes de sensibilisation, de journées d'études notamment à travers les communes de la wilaya, dans le but de promouvoir la filière "pomme de terre" et sensibiliser les agriculteurs sur les nouvelles techniques culturales.

APS

LAITERIE DE DRÂA BEN KHEDDA

Vers le pourrissement ?



Comme exigé par les travailleurs, une première commission a fait le déplacement sur le terrain, à la laiterie de Drâa Ben Khedda, afin de tirer au clair ce qui s'y passe exactement. C'est du moins ce qui est annoncé par le collectif des travailleurs eux-mêmes dans un communiqué distribué et également affiché dans les quatre coins de la ville de Drâa Ben Khedda où la crise à l'ex-Onalait constitue le sujet de prédilection des citoyens depuis plusieurs semaines, a-t-on constaté. Mais il ne s'agit pas d'une commission d'enquête à proprement parler.

PAR LOUNES BOUGACI

Dans le communiqué en question, il est souligné : « Le collectif des travailleurs se félicite de la venue d'une commission mixte de Giplait et du

ministère de l'Industrie qui a constaté et vérifié la véracité des faits reprochés au repreneur de l'entreprise qui n'a pas respecté le cahier des charges et qui a multiplié les infractions commerciales et les pratiques frauduleuses ». Le collectif des travailleurs de la laiterie de Drâa Ben Khedda,

en grève illimitée depuis le 9 octobre 2011, poursuit en s'insurgeant contre « l'utilisation de la force publique pour régler un problème social qui dure depuis trois mois ».

Les employés disent qu'ils ont été surpris par l'intervention des forces anti-émeutes le matin du 26 décembre 2011. Les concernés ajoutent qu'ils restent attachés à une commission d'enquête ainsi qu'à la reprise de l'entreprise de 400 travailleurs par l'Etat.

Par ailleurs, le collectif des travailleurs souligne que le wali de Tizi-Ouzou aurait promis de ne pas utiliser la force publique contre les travailleurs de la laiterie de Drâa Ben Khedda et « s'interrogent sur les raisons de cette subite et inattendue utilisation des forces de police venus déloger les grévistes ».

Les travailleurs s'interrogent : « Qui a peur de la manifestation de la vérité ? Qui veut provoquer l'irréparable ? ». Les contestataires dénoncent ce qu'ils qualifient de répression et remercient les citoyens de Drâa Ben Khedda qui ont prêté main forte aux travailleurs en lutte pour leurs revendications légitimes.

« Tout en se félicitant du retrait des forces de l'ordre, nous appelons notre président de la république, Monsieur Abdelaziz Bouteflika, pour intervenir et mettre fin à un conflit qui n'a que trop duré », enchaînent les employés. Ces derniers concluent en précisant que la solution légitime et légale qui mettra fin au calvaire des travailleurs et de leurs familles, c'est l'application de l'article 76 de la loi de finances 2009 qui donne le droit à l'Etat de reprendre les actifs de toute entreprise privatisée et dont les engagements n'ont pas été respectés.

Rappelons que les travailleurs de la laiterie de Drâa Ben Khedda ont décidé d'observer une grève illimitée depuis le 9

octobre 2011 et ce, pour demander à l'Etat de reprendre leur usine et ce, suite à ce qu'ils qualifient de mauvaise gestion de la part du repreneur. Ce dernier, quant à lui, s'en défend en avançant que le bilan, validé par son conseil d'administration, est plus que satisfaisant.

Un bras de fer oppose les deux parties depuis le 9 octobre 2011 et il ne cesse de se corser. L'initiative de Mahfoud Bellabas, président de l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou pour débloquent la situation en lançant un dialogue serein est vite tombée à l'eau. Les travailleurs ont accusé le P/APW de parti pris en faveur du patron de la laiterie.

L. B.

TIZI-OUZOU

Les inspecteurs de l'éducation montent au créneau

Les inspecteurs de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou revendiquent une augmentation de leurs salaires. C'est par un sit-in observé avant-hier devant le siège de la direction de l'éducation que les contestataires ont tenté d'attirer l'attention des responsables du secteur. Il s'agit des inspecteurs de l'éducation des cycles primaires et moyens, ceux du secondaire n'étant pas concernés.

Notons que les inspecteurs du primaire et du cycle moyen sont classés à la catégorie 13. Ceux du secondaire, sont quant à eux, dans la catégorie 17. C'est cette différence, jugée injuste, qui est la source du mécontentement des inspecteurs en question.

LE 12 JANVIER

Election de Miss Kabylie

Tout est fin prêt pour faire de l'élection de Miss Kabylie un événement artistique régional, nous a confié hier Mourad Aït Ahmed, organisateur de cet événement annuel. La fête, puisque c'en est une, se tiendra le 12 janvier 2012 à partir de 14 h au niveau de la grande salle de spectacles de la maison de la culture Moulood Mammeri de Tizi-Ouzou. L'événement, cette année, aura lieu sous l'égide de la direction de la culture, a ajouté notre interlocuteur qui gère aussi la revue culturelle Kabylie Magazine. Cette septième édition sera sponsorisée par Ecomode, Jardin secret et l'agence de communication Empreinte. Au total vingt jeunes filles prendront part à cette finale et elles viendront des trois wilayas de la Kabylie, Tizi Ouzou, Béjaïa et Bouira. Les participantes sont âgées entre 18 et 24 ans et, conformément à la réglementation du concours qui est à sa septième édition, elles doivent impérativement parler couramment le kabyle. Selon Mourad Aït Ahmed, les présélections ont commencé le 12 décembre dernier et la participation a été relativement importante du moins par rapport aux premières années.

Au programme de la journée du 12 janvier qui coïncide avec la fête de Yennayer, jour de l'an berbère, il y aura un défilé de mode, des spectacles de chants ainsi que des présentations humoristiques.

L. B.

DIRECTION RÉGIONALE DU BUDGET

Le syndicat UGTA menace

La section syndicale de l'Union générale des travailleurs algériens de la direction régionale du budget de Tizi-Ouzou brandit la menace de grève au cas où les revendications exprimées ne sont pas satisfaites. Le syndicat en question s'étonne de l'absence de réponse à leurs revendications en dépit de nombreux recours inhérents au statut particulier ainsi qu'au régime indemnitaire des corps spécifiques de l'administration chargée du budget. Ainsi, le syndicat qui parle au nom des travailleurs, demande la réintégra-

tion de l'ensemble des fonctionnaires des corps communs régi par le décret exécutif numéro 08.04 du 19 janvier 2008 en activité à la date de publication du statut particulier. Selon la même source, le régime indemnitaire comporte des insuffisances par rapport aux tâches allouées aux fonctionnaires. Le syndicat exige le rajout de deux catégories minimum à tous les grades. Aussi, il est demandé la création de certaines indemnités comme celle du budget afin de tenir compte des efforts fournis par les fonctionnaires ainsi que l'indemni-

té de documentation puisque les services du budget ne peuvent fonctionner sans tenir compte d'une lecture approfondie de textes réglementaires, lois, ordonnances, décrets...

« Etant un service purement technique, l'indemnité de qualification est indispensable à l'ensemble du personnel du budget et le fond régulier commun (F.R.C.) n'est pas servi d'une manière équitable par rapport à l'importance et au volume de travail effectué par les agents », conclut-on.

L. B.

LES PROTESTATAIRES REVENDIQUENT DES LOGEMENTS

La RN 12 fermée depuis lundi

Hier aussi, la RN 12 reliant Azazga à Tizi-Ouzou, a été fermée à la circulation par les habitants du bidonville situé à proximité de l'hôpital Fernane Hanafi de Oued Aïssi. Cette action de protestation a démarré lundi dernier quand, dès, 6 h du matin, les protestataires ont barré les deux côtés de l'autoroute qui mène également de Tizi Ouzou vers Béjaïa, Larbâa Nath Irathen, Aïn El Hammam, Fréha, Bouzeguene, Illoula, Azeffoun et Yakouren.

Les citoyens ont déversé à l'aide de camions, de grande quantité de sable carrément sur la chaussée. Ce qui ne laisse

aucune chance aux automobilistes pour traverser. L'accès vers le chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou était impossible pour la deuxième journée consécutive et cette situation risque de se poursuivre puisque, selon les habitants du bidonville, la route sera ainsi barrée pendant dix jours. Dix jours, c'est le délai accordé aux autorités afin de répondre positivement à leurs doléances. Avant-hier, lundi, le chef de daïra de Larbâa Nath Irathen, dont dépend administrativement le quartier qui proteste, s'est déplacé sur les lieux mais les citoyens ont refusé de négocier avec ce responsable. Selon les protestataires, le chef

de daïra de Larbâa Nath Irathen leur aurait promis à maintes reprises de régler leur problème en vain.

Hier, les milliers d'automobilistes, qui empruntent cette route, ont été pénalisés. Une bonne partie a dû rebrousser chemin alors que d'autres ont dévié par Tamda et Ouaguenoun pour accéder à l'autre côté de la wilaya. Notons que les services de sécurité ne sont pas intervenus pour déloger les protestataires. Ils ont toutefois assuré la régulation de la circulation automobile, ce qui n'a pas été du tout une mission facile.

L. B.

EXTRADITION DU LIBYEN
ALI EL MAHMOUDI**Tunis veut
des garanties**

La Tunisie est prête à extraditer l'ancien Premier ministre libyen Al Baghdadi Ali al Mahmoudi si les autorités intérimaires libyennes garantissent la tenue d'un procès équitable, a déclaré lundi le Président tunisien Moncef Marzouki. Nommé chef du gouvernement en 2006, Mahmoudi a fui de Libye en Tunisie peu après l'effondrement en août du régime de Mouammar Kadhafi.

La justice tunisienne a autorisé le 8 novembre son extradition vers la Libye, où il est accusé d'abus de pouvoir, malgré les craintes liées à l'absence d'appareil judiciaire viable dans ce pays. Dans un discours prononcé à Tripoli, Moncef Marzouki a déclaré que la Tunisie voulait « être sûre à 1.000% qu'il y aura un procès équitable et une justice indépendante ». « Je suis certain que cette équation sera résolue (...) ce qui signifie que vous nous garantirez un procès juste et impartial à Tripoli et que nous vous garantissons votre droit d'obtenir cette personne ».

Ancien opposant à Ben Ali emprisonné et exilé sous l'ancien régime, Moncef Marzouki a été investi président de la Tunisie en décembre, dix mois après le renversement de l'ancien président, réfugié en Arabie saoudite. « Tout comme nous, en Tunisie, avons le droit de réclamer que Ben Ali nous soit remis pour qu'il réponde de ses crimes dans notre pays, vous avez le droit de demander que Mahmoudi vous soit remis », a-t-il dit. Le Premier ministre libyen par intérim, Abdel Rahim al Kib, a invité lundi tous les pays voisins de la Libye à remettre aux nouvelles autorités toute personne œuvrant à la restauration de l'ancien régime.

NIGÉRIA

**L'ultimatum
des islamistes
aux chrétiens**

La secte Boko Haram, qui a frappé plusieurs églises le soir de Noël, leur donne trois jours pour quitter le nord du pays. La peur d'une guerre de religion au Nigeria s'accroît. Tout le week-end le ton est dangereusement monté. Mis sous pression pour mettre fin au cycle d'attaques et de représailles entre communautés chrétiennes et musulmanes qui ensanglante le nord du pays, le président Goodluck Jonathan a réagi, décrétant dimanche l'état d'urgence dans les zones touchées par les violences. Dans son discours, le chef de l'État a juré « d'écraser » Boko Haram, un groupe islamiste à l'origine d'attentats contre des églises qui ont fait plus de 50 morts le soir de Noël. Abou Qaqa, un porte-parole de la secte, a répliqué, fixant un ultimatum de trois jours aux chrétiens pour quitter le nord du pays et promettant d'affronter l'armée. Lundi, dans la matinée, des militaires appuyés par des blindés patrouillaient dans les rues de Maiduguri, capitale de l'État de Borno et berceau de Boko Haram.

Le pouvoir fédéral ne semble plus disposer d'autres solutions que la manière forte. Ces derniers mois, la présidence a vainement tenté de tendre la main et de mettre en place une politique de la carotte et du bâton. Au résultat, l'année 2011 fut l'une des plus violentes, avec de multiples affrontements religieux qui ont fait plusieurs centaines de morts et des dizaines de milliers de déplacés. **R. I.**

TUNISIE, MONCEF MARZOUKI EN LIBYE

Une visite à valeur de symbole

Le Président tunisien, Moncef Marzouki, tient sa promesse : il effectue son premier voyage officiel en Libye voisine. Un voyage qui a valeur de symbole, des retrouvailles entre deux pays entrés dans une nouvelle ère. Le chef de l'État tunisien a entamé une visite de deux jours, les 2 et 3 janvier, accompagné d'une forte délégation notamment des milieux des affaires.

Des entretiens avec le président du Conseil national libyen de Transition (CNT), Mustapha Abdel Jalil, le Premier ministre, Abderahim el-Kib, et les membres du gouvernement, ainsi que des représentants de la société civile libyenne sont inscrits au programme avec le passage respectivement à Tripoli, Misrata et Benghazi. Le site tunisien Leaders.com.tn livre le commentaire d'une source tunisienne sur le déplacement en Libye. « La symbolique de cette visite est forte. Elle est essentiellement une visite d'amitié et de coopération à caractère politique qui trouve toute sa signification à travers des liens séculaires entre les deux peuples et une volonté partagée pour un avenir commun. »

Minute Buzz Maghreb observe qu'en réalisant sa promesse, Marzouki rompt une tradition de la diplomatie tunisienne qui veut que « la première destination du chef de l'État s'effectue en Algérie ».

Un choix novateur qui s'explique, selon ce site, en raison des « conditions similaires dans lesquelles vivent la Tunisie et son voisin du Sud depuis le début de l'année 2011, situation chaotique à laquelle les deux pays doivent remédier, notamment en établissant une meilleure coordination entre eux ». Au-delà du symbole, la visite a une forte connotation économique. D'ailleurs à la tête de la délégation d'hommes d'affaires tunisiens se trouvent Wided Bouchammoui, qui dirige le syndicat patronal tunisien Utica, et Tarek Cherif, président de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (Conect). Les besoins en termes de reconstruction sont énormes. Mais n'est-il pas trop tôt pour envoyer des cadres et techniciens tunisiens en Libye, s'interroge



Leaders ? Les milieux d'affaires tunisiens ne le pensent pas. Au contraire, ils veulent « structurer la démarche des opérateurs tunisiens ». Selon cette même source, il existe déjà des initiatives « pour constituer des groupements tuniso-tunisiens et tuniso-libyens » notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) et « des sociétés mixtes s'approprient à voir le jour ». La visite du Président tunisien en

Libye aurait pu être entachée par un incident frontalier qui a précédé le voyage. Un gendarme tunisien avait été enlevé le 31 décembre par un groupe armé libyen avant d'être libéré le lendemain. Mais selon le ministère de l'Intérieur tunisien cité par RFI, « des actions de cette nature ne réussiront pas à porter atteinte aux bonnes relations » entre les deux pays.

R. I.

ELECTIONS EN LIBYE

Le CNT veut écarter les proches de Kadhafi

Les personnes qui étaient liées à Mouammar Kadhafi n'auront pas le droit de concourir aux élections en Libye, selon le projet de loi électorale élaboré par les autorités intérimaires. Sont notamment concernés les universitaires ayant développé des travaux à partir du Livre vert, l'ouvrage dans lequel Mouammar Kadhafi avait consigné ses réflexions sur la politique, l'économie mais aussi de nombreux aspects de la vie quotidienne.

Les anciens responsables libyens accusés de torture et de détournements de fonds, les membres actifs de la Garde révolutionnaire et les ex-opposants ayant passé des accords avec l'ancien régime ne sont pas non plus autorisés à se porter candidat. Le projet de loi électorale a été publié dimanche soir sur Internet par le Conseil national de transition (CNT). Cette loi doit servir de cadre à l'organisation de l'élection d'une Assemblée nationale, elle-même chargée de rédiger une nouvelle Constitution et de former un



nouveau gouvernement intérimaire.

Le projet soumis par le CNT ne fournit pas de détails quant à la carte électorale. Il laisse le soin à la future commission électorale de délimiter les circonscriptions en l'invitant à tenir compte des paramètres de taille et de population.

Le projet de loi réserve 20 des 200 sièges de l'assemblée à des femmes.

L'actuel Premier ministre, Abdel Rahim al Kib, a confirmé lundi que l'élection de l'assemblée constituante aurait lieu en juin. Les Libyens vont pouvoir soumettre commentaires et propositions, a précisé le CNT, manifestement soucieux d'impliquer la société civile dans l'élaboration de cette loi électorale pour l'éloigner des rivalités armées.

Plusieurs centaines de Libyens ont manifesté récemment dans Tripoli afin d'exiger la mise à l'écart de responsables accusés de liens avec l'ancien régime. Le CNT a répondu qu'il limogerait uniquement les personnes convaincues d'atteintes aux droits de l'Homme et de détournements de fonds publics.

Plus de deux mois après la capture et la mort de Mouammar Kadhafi, les autorités intérimaires peinent à démanteler les dizaines de milices armées rivalisant selon des allégeances régionales.

EGYPTE

Dernier round pour les législatives

Près de quinze millions d'électeurs égyptiens étaient appelés à voter hier pour leurs députés dans le dernier tiers du pays, un scrutin-marathon dominé de manière écrasante par les formations islamistes.

Les bureaux de vote doivent ouvrir à 8 h, heure locale pour deux jours dans 9 des 27 gouvernorats du pays le plus peuplé du monde arabe, avec plus de 82 millions d'habitants. Cette élection est la première depuis la chute du président Hosni Moubarak en février dernier.

La troisième et dernière zone de vote pour l'Assemblée du peuple (Chambre des députés), comprend notamment le Sinaï, région instable frontalière avec Israël et la bande de Gaza, qui abrite aussi de vastes complexes touristiques en pleine crise, comme Charm el-Cheikh. Des gouvernorats de Haute et Moyenne-Egypte, à forte population chrétienne copte, comme Minya ou Qena, sont également appelés aux urnes dans un climat marqué ces derniers mois par de multiples tensions avec la population musulmane.



D'anciens partisans du président déchu Hosni Moubarak, forts de leurs réseaux locaux, pourraient aussi tenter de se faire élire dans des zones rurales du delta ou de la vallée du Nil. Un second tour est prévu la semaine prochaine pour un tiers des députés élus au scrutin uninominal, les autres étant élus sur un tour au scrutin proportionnel de listes.

PERCÉE DES SALAFISTES

L'élection a débuté le 28 novembre, notamment dans les deux plus grandes villes du pays, Le Caire et Alexandrie. Les résultats enregistrés jusqu'à présent dans les deux premiers tiers du pays se traduisent par une domination sans appel des islamistes, qui recueillent environ 65 % des voix toutes tendances confondues. Parmi eux les Frères musulmans, première force politique, qui

réalisent plus de 36 % des voix. Ils sont suivis des salafistes, des fondamentalistes dont la percée constitue la grande surprise du scrutin.

L'élection des députés sera suivie, à partir du 29 janvier, de celle des sénateurs. Le futur Parlement égyptien sera chargé de désigner une commission qui rédigera une nouvelle Constitution. L'armée, qui a pris le pouvoir à la chute du président Moubarak en février, doit remettre les rênes du pays à un pouvoir civil après une élection présidentielle prévue avant la fin juin.

FAISANT FI DE LEUR PRÉSENCE EN SYRIE

Des snipers défient les observateurs

Le secrétaire général de la Ligue arabe a reconnu qu'il y avait toujours des tireurs embusqués dans les villes rebelles syriennes, en dépit de la présence sur le terrain d'une soixantaine d'observateurs arabes.

Divisée sur la mission de ses observateurs en Syrie, la Ligue arabe s'efforce de conjurer le spectre de son échec et de rétablir sa crédibilité. Cet effort a pris lundi la voix du secrétaire général de l'organisation panarabe, Nabil al-Arabi, lequel a admis qu'il y avait toujours des tirs et des tireurs embusqués dans les villes rebelles de Syrie, en dépit de la présence sur le terrain d'une soixantaine d'observateurs arabes. « Il faut un arrêt total des tirs », a-t-il déclaré, en fondant son constat sur les « derniers rapports » reçus par téléphone des observateurs sur place.

Cette fermeté de ton à l'encontre de Damas dissone nettement avec les déclarations faites samedi par le chef de la mission des observateurs de la Ligue, le très contesté général soudanais Mohammed al-Dhabi. Celui-ci avait en effet récusé les constatations d'un de ses observateurs qui disait avoir vu des snipers de ses « propres yeux ».

Pour le secrétaire général de la Ligue arabe, il faut « donner l'occasion » aux observateurs, dont le nombre doit être porté à 300, de faire leurs preuves. Nabil al-Arabi n'avait toutefois pas caché qu'une semaine serait suffisante pour se faire une idée. Le rapport des observateurs est donc attendu avec une grande impatience par les chancelleries occidentales. Car si les chances de succès de la mission arabe ne suscitent guère d'illusions excessives, la Ligue est perçue comme incontournable et cela d'autant plus que les pistes alternatives restent embryonnaires.

Les espoirs se reportent sur l'Onu et notamment les instances tel le Conseil des droits de l'homme où un veto russe ou chinois n'est pas à craindre. Car, au Conseil de sécurité, le projet de résolution proposé avant Noël par la Russie est toujours considéré comme très déséquilibré par les Occidentaux. Moscou se refuse à évoquer un embargo sur les armes et se focalise toujours sur les violences perpétrées par les opposants.

SÉNÉGAL, IL ABANDONNE SA CARRIÈRE ARTISTIQUE

Youssou Ndour annonce sa candidature à la présidentielle

Le chanteur-vedette sénégalais, Youssou Ndour, 52 ans, a annoncé lundi soir qu'il sera candidat à l'élection présidentielle de février, dans une déclaration sur la radio et la télévision Futurs Médias (RFM et TFM), appartenant à son groupe de presse.

« Depuis très longtemps », de nombreux Sénégalais ont, par divers moyens, appelé ma candidature à la présidentielle de février prochain. J'ai écouté, j'ai entendu, je réponds favorablement à votre requête. (...) Je suis candidat », a déclaré Youssou Ndour, également président d'un mouvement citoyen créé en 2010 et baptisé « Fekke ma ci bollé » (« Je suis là, donc, j'en fais partie » en langue nationale wolof).

« C'est un devoir patriotique suprême, le meilleur des dons de soi. (...) Je suis l'alternative à l'Alternance », a-t-il ajouté. L'« Alternance » désigne au Sénégal le régime du président Abdoulaye Wade, un libéral arrivé au pouvoir en 2000 après 40 ans de pouvoir socialiste. « C'est vrai, je n'ai pas fait d'études supérieures, mais la présidence est une fonction et non un métier. J'ai fait preuve de compétence, d'engagement, de rigueur et d'efficacité à maintes reprises. A l'école du monde, j'ai appris, j'ai beaucoup appris. Le voyage instruit autant que les livres. »

Né en octobre 1959 dans le quartier populaire dakarois de la Médina dans une famille modeste, Youssou Ndour est aujourd'hui un des artistes sénégalais les plus connus au monde, auteur de plus de 20 albums et qui cumule les casquettes. Il a créé à Dakar un studio et une société de production, une société de micro-crédits, anime une fondation caritative en plus d'être patron de presse.

À la création de son mouvement citoyen, il avait indiqué avoir l'intention de soutenir publiquement, pour la première



fois, un candidat à l'élection présidentielle de 2012. « Je vais beaucoup plus éveiller les consciences, faire des tournées pour aider à comprendre et pour dénoncer les tricheurs », avait-il expliqué.

Dans sa déclaration lundi soir, il a promis de ne pas ménager ses efforts pour « faire du Sénégal un pays qui se fait tout seul, par la main et la force de ses enfants », en déroulant son programme incluant des initiatives pour la paix dans la région troublée de la Casamance (sud), la bonne gouvernance, le développement de l'agriculture mais également des projets tournés vers le social, notamment la santé et l'éducation. « Ma vie est faite de 10% d'inspiration et de 90% de transpiration », a-t-il dit.

Avant Youssou Ndour, une vingtaine de personnalités, essentiellement de partis politiques et de la société civile, ont

annoncé leur intention de briguer les suffrages ou ont été choisis comme candidats pour le scrutin, dont le chef de l'Etat sortant Abdoulaye Wade. Le Conseil constitutionnel doit décider fin janvier de la validité des candidatures à la présidentielle qu'il aura reçues. Le premier tour du scrutin est prévu le 26 février. Agé de 85 ans, le président Wade a été élu en 2000 et réélu en 2007 pour cinq ans, il se représente pour un nouveau mandat de sept ans après une modification de la Constitution rétablissant le septennat. Sa candidature divise la classe politique au Sénégal, qui diverge sur l'interprétation de la Constitution: l'opposition estime que Abdoulaye Wade a épuisé ses deux mandats légaux et doit céder le pouvoir, les partisans du président considèrent que le décompte des deux mandats légaux doit se faire à partir de 2007, sur la base de la Constitution de 2001.

NUTRITION ET GROUPE SANGUIN

«La nourriture de l'un est un poison pour l'autre»

Déjà Hippocrate, le père de la médecine, voici 25 siècles, recommandait, pour comprendre l'origine des maladies, d'étudier d'abord l'environnement du patient. Lorsqu'il parlait d'environnement, il tenait compte de l'environnement climatique, géographique et physique, et il insistait sur le fait d'étudier attentivement le comportement de l'individu dans sa façon de boire et de manger. Le père de la médecine s'intéressait au terrain de son patient.

Bien plus tard, en 1900, c'est en Autriche, et plus précisément à Vienne, que le docteur Karl Landsteiner découvre le premier les groupes sanguins O, A, B et AB. Il

complètera sa découverte avec le système rhésus positif et négatif aux USA avec un de ses



élèves Philip Levine. Cette découverte révolutionne le monde de la médecine, car elle donne une explication sur le terrain de l'homme. En 1952, les travaux du biologiste français Jean Dausset donnent au monde médical l'explication d'une autre incompatibilité entre groupes sanguins : le système HLA qui est aussi une autre forme de terrain. En assistant à une hémorragie lors d'un accouchement, puis à sa



transfusion sanguine pour éviter une mort certaine, il constate que la patiente fait un rejet. Pourtant donner et recevoir sont du même groupe sanguin, et malgré cela un accident d'incompatibilité a lieu. Dausset imagine alors qu'il existe des facteurs sur les globules blancs capables de nous différencier. Le sys-

tème HLA vient d'être découvert. A titre d'information, sachez que ce dernier compte à lui seul plus de 600 millions de combinaisons. Curieusement, il faudra attendre trente ans plus tard, en 1982, pour que le Docteur Peter d'Adamo, médecin américain, fasse à la suite de ses recherches une extrapolation sur l'in-

compatibilité du sang et de l'alimentation, en ayant à l'esprit le terrain. Il constate que certains types d'aliments sont plutôt A, alors que d'autres sont B, O, ou AB, et donc s'agglutinent en présence d'un sang incompatible. La digestion a bien lieu, mais pas d'une manière parfaite, et l'individu s'intoxique en mangeant des aliments qui ne lui conviennent pas.

En réalité, il ne s'intoxique pas, mais s'encrasse, on peut alors parler de pathologies d'encrassement, liées à une alimentation non compatible avec le terrain de l'individu. On peut faire le comparatif avec une voiture neuve, avec laquelle on fait le plein d'un carburant de mauvaise qualité.

La voiture roule sans aucun problème pendant de nombreux kilomètres, mais les différents filtres se bouchent progressivement, et la voiture risque de tomber en panne si le propriétaire du véhicule persiste à l'alimenter de ce carburant de mauvaise qualité.

Le corps humain agit de même, si vous l'alimentez avec de mauvais aliments... il dysfonctionne, et parfois gravement.

DOCTEUR ILYÈS BAGHLI* AU MIDI LIBRE

«L'harmonie hygiéno-diététique passe par une bonne alimentation»

Notre alimentation a un impact sur notre groupage. Le Dr J. Peter Adamo a établi 4 régimes pour les 4 groupages sanguins. Selon lui, «respecter une alimentation qui convient à notre groupe sanguin, c'est mettre en pratique des choix alimentaires auxquels nos ancêtres, de même groupe sanguin, ont mis des milliers d'années à s'adapter au fur et à mesure que les conditions de vies évoluaient». Le docteur Ilyès Baghli nous explique ça d'une manière plus simplifiée.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : On parle actuellement de l'alimentation compatible et incompatible avec le groupage sanguin de l'individu, comment cela se manifeste-t-il ?

Docteur Ilyès Baghli : Le principe d'incompatibilité a été mis au point par l'Autrichien Karl Landsteiner en 1900, ce qui lui a valu, en 1930, le Prix Nobel, en établissant trois volets de groupes sanguins :

- le "O" ou groupe d'origine : chasseur de gibier, pêcheur de poisson et cueilleur.



- le "A" ou groupe de fermier ou de cultivateur.

- le "B" ou groupe d'éleveur ou de nomade.

- le "AB" ou groupe de l'homme moderne a été établi par la suite, regroupant les propriétés du O, A et B.

Les responsables majeurs seraient les "lectines" que l'on retrouve dans les végétaux et les animaux.

Ces lectines vont être attirées dans notre organisme par certaines cellules plutôt que d'autres ; ces substances sont des protéines capables d'interagir avec les antigènes de surface des

cellules de l'organisme pour provoquer un processus d'agglutination.

Peut-on avoir des exemples d'aliments contraires à un groupage sanguin donné ?

Café et lait de vache pour le "O". Acides gras animales pour le "A". Mais, lentille et poulet pour le "B".

Pour plus de détails, consulter le bulletin ortho2 sur www.orthomoleculaire.org, car la liste détaillée est très longue.

Existe-t-il une alimentation commune aux groupages sanguins O, A, B et AB ?

L'alimentation des groupes O, A et B sont distinctes. Le groupe AB recèle les propriétés des groupages : O, A et B réunis.

Quels sont les risques de la non-observation de ces règles ?

Le risque est principalement allergique.

Est-ce que ceci a fait l'objet d'une vulgarisation ?

Le Dr J. Peter Adamo a établi 4 régimes pour les 4 groupages sanguins, pour une hygiène de vie alimentaire vis à vis des facteurs allergisants.

Dans le cas d'un régime minceur, existe-t-il une alimentation relative à un groupage sanguin ?

Le respect de ces règles permet d'obtenir une harmonie hygiéno-diététique facilitant l'optimisation du poids idéal.

Le mot de la fin...
Avec l'avènement du groupage sanguin sur les

pièces d'identité en Algérie, suite aux décisions prises par le ministère de l'Intérieur dans ce sens, une réelle opportunité de prise en charge nutritionnelle s'offre aux praticiens dans ce contexte. Mais actuellement, ce qui nous interpelle le plus, c'est l'avènement dans notre alimentation de l'élément plastique qui malgré l'aspect emballage qu'il porte, ne l'est pas pour autant car au contact de l'eau, il libère les biphosphates, cancérogènes, provoquant la déminéralisation osseuse avec caries dentaires, la sclérose en plaque et la maladie d'Alzheimer.

Au contact de l'huile, il libère des oestrogènes synthétiques, à l'origine de la gynécomastie chez les garçons et les enfants en général, l'infertilité et le cancer du sein chez la femme par hyperoestrogénie.

Si des mesures de protections ne sont pas prises, n'allons-nous pas vers un groupe commun "X" (inconnu) ou "P" (plastique) ? Cela est juste une métaphore pour sensibiliser les gens sur l'omniprésence du plastique dans tous ce qui a trait à l'alimentation : sachets de lait en plastique, eau en plastique, yaourt en plastique...

Où sont passées nos belles bouteilles de lait ?

Telle est la question pour la génération actuelle et future.

O. A. A.

*Docteur en médecine, Président de la Société algérienne de nutrition et de médecine orthomoléculaire (SANMO).

MINCEUR

Le régime des groupes sanguins

Gardez la ligne selon son groupe sanguin, voilà ce que propose ce régime imaginé par un naturopathe américain James d'Adamo. Lors de stages dans des centres de cure thermale en Europe, il remarque que les curistes réagissent de façon différente au régime. Il imagine de prendre en compte les besoins nutritionnels selon le groupe sanguin, partant du principe que le sang est le principal vecteur des nutriments. Son fils, également diplômé en naturopathie, développe cette hypothèse et la fait connaître grâce à son livre "4 groupes sanguins, 4 régimes".

La théorie ?

Chaque groupe sanguin a une composition chimique spécifique et des antigènes différents. Certains aliments possèdent des composés chimiques - les lectines -, qui, consommés par le mauvais groupe sanguin, provoqueraient la formation d'anticorps par les antigènes. Ces anticorps auraient un effet néfaste sur l'organisme. Précisons que c'est une hypothèse qui n'a pas de fondement scientifique selon certains diététiciens.

Régime de groupes sanguins en pratique

Ce régime ne fonctionne pas par phases, à l'instar de beaucoup d'autres. Il doit se pratiquer toute la vie pour en conserver les bénéfices. Pour chaque groupe sanguin, les aliments sont classés en trois groupes : "bénéfiques", "neutres" et "à éviter". L'idéal ? Consommer surtout des aliments bénéfiques, très peu d'aliments neutres et aucun aliment à éviter.

Les personnes du groupe O

Ils doivent consommer de la viande, des légumes et pas de laitage, ni de féculents et pratiquer une activité physique intense, de façon régulière.

Ceux du groupe B

Ils doivent se nourrir de laitages, légumes verts, de viande, d'œufs mais ne peuvent pas consommer de poulet, de maïs, d'arachides et de lentilles. Leur activité sportive ? La marche ou la natation.

Pour le groupe A

Un régime végétarien à base de légumes et de céréales est prescrit : beaucoup de fruits, de légumes, des céréales, pas de viande, ni de produits laitiers ou de haricots.

Les personnes du groupe AB

Ils peuvent associer les aliments des groupes A et B : ils mangent du tofu, des légumes verts, du poisson, des fruits de mer, de l'ananas mais pas de viande rouge ni de graines.

Avantages et inconvénients des régimes par groupes sanguins

Comme chaque méthode de régime, celle des groupes sanguins a des côtés négatifs et des côtés positifs.

Les bons points

Ce régime comprend assez de choix d'aliments sources de protéines pour atteindre la satiété. Il entraîne une alimentation avec plus de diversité alimentaire et "permet de comprendre qu'il faut manger mieux", explique Claire Marino, diététicienne. Il restreint, en outre, la consommation d'aliments raffinés. Des améliorations des taux lipidiques ont été constatées.

Les inconvénients

Déjà, vous l'aurez compris, ce régime est compliqué et contraignant à mettre en place. Se priver d'aliments, en particulier appréciés, peut être difficile et mener à des frustrations. Pour Claire Marino, "ce régime a une incidence faible sur la perte de poids. Et s'il y a une perte de poids, c'est parce que les aliments raffinés sont supprimés, comme dans tout régime", ajoute-t-elle. Enfin, ce régime peut entraîner des carences nutritionnelles. Pour éviter les carences, vous pouvez diminuer la consommation des aliments interdits et non les supprimer totalement de votre alimentation.

En conclusion

Rien ne vous empêche d'essayer ce régime mais il est conseillé de le faire à court terme et, idéalement, avec un suivi médical et des analyses régulières.

Source doctissimo

4 groupes sanguins pour 4 alimentations différentes

Dans son livre "4 groupes sanguins, 4 régimes", Peter J. D'Adamo présente avec beaucoup de talent l'histoire de l'homme et son évolution et explique très clairement comment sont nés les 4 groupes sanguins, tous dérivés du groupe O (O comme original) en fonction de l'adaptation de la société humaine aux contraintes alimentaires provoquées par l'expansion de l'homme sur la planète et par les diverses conditions climatiques et économiques auxquelles il a dû faire face.



Au fil du processus de l'évolution, le système immunitaire et le tube digestif des humains se sont adaptés et les divers groupes sanguins sont apparus.

Selon Peter J. D'Adamo, respecter une alimentation convenant à votre groupe sanguin, c'est mettre en pratique des choix alimentaires auxquels nos ancêtres, de même groupe sanguin, ont mis des milliers d'années à s'adapter au fur et à mesure que les conditions de vies évoluaient.

Malheureusement, la qualité des aliments disponibles de nos jours n'a strictement plus rien à voir avec ce qu'elle était du temps de nos lointains ancêtres...

Voici un "aperçu" et un petit résumé concernant chacun des 4 groupes.

Groupe O : le groupe original, le chasseur

Plus que tous les autres, évitez toutes les céréales, les légumineuses et les produits laitiers. Votre groupe a besoin de protéines. Dans l'optique d'une consommation de produits totalement biologiques et de qualité bien sûr, le bœuf et le mouton vous sont très bénéfiques, tous les poissons et les fruits de mer sont bons.

Parmi les céréales, le blé devrait être complètement éliminé, mais le seigle, le sarrasin et le riz, le quinoa et le kamut sont acceptables. Huile d'olive est excellente, les huiles de maïs et d'arachide sont à proscrire. Mangez des légumes et des fruits (c'est valable pour tous), mais évitez oranges, fraises, rhubarbe, trop acidifiants.

Blé, maïs, haricots, chou

favorisent la prise de poids pour les personnes du groupe O.

Laminaire (algue), fruits de mer, foie, viande rouge, épinards, brocolis, favorisent la perte de poids.

Groupe A : issu des premiers cultivateurs sédentarisés

Nos ancêtres étaient agriculteurs. Vous êtes plutôt végétarien, la viande vous rend lourd et fatigué.

Évitez la viande rouge, consommez plutôt du blanc de poulet et de dinde, et du poisson. Les céréales vous conviennent assez bien, sauf évidemment le blé. Mangez des légumes, des fruits, des oléagineuses. Huile d'olive sans excès, évitez les huiles d'arachide et de tournesol. Évitez les poivrons, les olives noires, les pommes de terre, les tomates et les aubergines. Viandes, laitages, haricots, blé, favorisent la prise de poids. Huiles végétales, soja et dérivés, légumes, ananas, favorisent la perte de poids.

Pour terminer, Peter J. D'Adamo fait un petit inventaire des risques auxquels l'homme est soumis actuellement et qui vont s'aggraver dans les années à venir :

Intensification du rayonnement ultraviolet provoqué par la destruction progressive :

- de la couche d'ozone.

- pollution croissante de l'air que nous respirons et de l'eau que nous buvons.

- Contamination grandissante des aliments par des substances nocives.

- Surpopulation et famine.

- Maladies infectieuses qui défient les moyens médicaux existants.

- Epidémies imprévisibles résultant des facteurs précédents.

- Epidémies imprévisibles résultant des facteurs précédents.

LES DROLES D'ACTUALITÉS SANTÉ DE L'ANNÉE 2011

Du chocolat pour se redonner du muscle ?

Le National Health Institute (NHS) britannique nous propose cette année une revue des études médicales originales de l'année 2011, qui ont fait l'objet de titres parfois exagérés ou déformés par les médias. Ou de commentaires un peu trop libres. Quelques exemples d'interprétations anecdotiques un peu loin de la réalité scientifique... que nous avons également traités.

Sur le chocolat, on a écrit qu'il est aussi bon que l'exercice physique. Si l'on a bien identifié une substance chimique, l'épicatéchine, qui améliore les performances musculaires, manger du chocolat ne remplacera jamais la pratique de l'exercice physique.

Les sucreries ne sont pas cause d'obésité chez l'enfant ?

Sur la consommation de sucreries pour les enfants, on a écrit que les enfants qui mangeaient des bonbons étaient moins susceptibles d'être en surpoids.

En fait, l'étude suggère que manger des bonbons et du chocolat durant l'enfance n'est pas un marqueur de risque significatif pour la santé.

Mais ajoute le NHS, c'est ignorer toutes les données antérieures sur les effets des sucreries sur les dents des enfants.

Les casseroles peuvent-elles



provoquer une ménopause précoce...

Cette affirmation bizarre suggère que les ustensiles de cuisine peuvent être un risque pour la santé.

En fait, ces conclusions sont basées sur des niveaux élevés de PFC dans le sang chez des femmes en ménopause ou pré-ménopause, suite à un procès concernant la contamination de l'eau potable par PFC dans 6 Etats et ces niveaux sont associés à 1,4 fois plus de risques de connaître une ménopause précoce :

La bile d'ours peut contribuer à la santé cardiaque...

Il s'agit en fait d'un acide biliaire appelé

ursodésoxycholique qui peut affecter le rythme cardiaque dans les cellules cardiaques de rats... La preuve n'est pas faite chez l'homme. Un peu de bile d'ours pour soigner votre arythmie ?

Haricots, lentilles et cancer du colon

Tous ces aliments sont à prendre avec précaution... Bien que cette allégation repose sur des bases solides, un régime végétarien ne permet pas d'éviter le cancer de l'intestin, d'autant que l'étude portait sur des participants «Adventistes du Septième Jour», qui ont aussi tendance à éviter l'alcool et le tabagisme et à limiter leur consommation de viande... Tout

comme le gingembre, qui à ce stade de l'étude réduit les marqueurs de l'inflammation du colon. Du gingembre pour prévenir l'inflammation du colon.

Le safran et la sclérose en plaques

Il s'agit d'un lien important entre un ingrédient actif du safran, la crocine, et la sclérose en plaques (SEP). La crocine a pu démontrer son potentiel contre la neuro-inflammation dans la sclérose en plaques, mais tout traitement humain est encore très loin...

Peut-on stopper le vieillissement ?

Si la médecine régénérative progresse, le NHS rappelle que cette étude autour de la Progeria, cette maladie qui entraîne un vieillissement prématuré des enfants, a tenté de corriger les conséquences du défaut génétique à l'origine de la maladie. Hélas il n'y a pas de fontaine de jouvence mais il faut citer l'étude de l'Inserm parvenue à rajeunir des cellules de donneurs âgés, vieilles de plus de 100 ans en les reprogrammant in vitro en cellules souches pluripotentes (iPSC).

Progéria : l'espoir d'une thérapie génique contre le vieillissement prématuré

Par une simple pilule cette fois, de bon vieux cortisol, mais avant trois séances d'exposition virtuelle simulée par un voyage en ascenseur...

PROTHÈSES PIP ET RISQUES DE CANCER

La composition du gel au cœur de toutes les questions

La pose d'une prothèse mammaire

Les prothèses
La plupart des prothèses utilisées pour la chirurgie esthétique sont remplies de silicone ou de sérum physiologique

Surface lisse / Surface texturée

L'opération
L'opération est généralement réalisée sous anesthésie générale

Les prothèses sont placées sous le muscle pectoral...
... ou directement sous la glande mammaire

Muscle pectoral / Prothèse / Glande mammaire

Points d'incision

L'implantation mammaire est le plus souvent réalisée grâce à une incision sous la poitrine, sur l'aisselle ou autour du mamelon

Source : Société Espagnole de Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique

idé REUTERS

Des révélations sur le gel des prothèses mammaires PIP, qui aurait contenu un additif pour carburants, alimentaient lundi la psychose sur ces implants défectueux, tandis que des avocats de victimes réclamaient de nouvelles analyses à l'Afssaps.

Selon RTL, les prothèses de l'entreprise varoise Poly Implant Prothèse (PIP) contenaient un mélange de produits commandés à de grands groupes de chimie industrielle, sans que leur éventuelle nocivité ait fait l'objet de tests cliniques. Parmi eux, un additif pour carburants, le baysilone, ainsi que le silopren et le rhodorsil, utilisés

dans l'industrie du caoutchouc. Contactée par l'AFP, l'Agence des produits de santé (Afssaps) n'a pas fait de commentaires.

Ces révélations "n'ont pas de sens", a réagi l'avocat de Jean-Claude Mas, le fondateur de PIP qui a rencontré lundi pendant trois heures des représentants de l'Afssaps et pourrait s'exprimer pour la première fois cette semaine.

Le gel était constitué "de produits alimentaires, utilisés dans la composition des produits de beauté, achetés auprès de Rhône-Poulenc et de ses concurrents", a-t-il ajouté.

"D'après l'Afssaps, on savait qu'il s'agissait d'un gel impropre, utilisé dans l'alimentaire et l'informatique", a indiqué, de son côté, le médecin-conseil d'une association de porteuses d'implants PIP, Dominique-Michel Courtois.

Face à ces révélations, l'un des avocats des plaignants, Me Philippe Courtois, réclame "des analyses de prothèses directement prélevées sur les patientes".

Les analyses de l'Afssaps, effectuées sur des prothèses saisies lors d'une perquisition dans les locaux de PIP en mars 2010, ont mis en évidence un gel non conforme, au pouvoir irritant mais non géno-toxique (sans altération de l'ADN des cellules), avec un risque élevé de rupture des enveloppes et de suintement du gel.

Des échanges de courriels et des rapports émis au sein de la société, consultés par l'AFP, indiquent que le problème était connu depuis longtemps.

"Encore une ! Nouvelle rupture d'enveloppe gel implantée en 2003 (...) Toujours pas d'explications ?", "Si un problème d'enveloppe éclatait, je vous laisse deviner la suite", rapportent des commerciaux en 2005 et 2006.

"Le chiffre d'affaires est plus important que la constitution des enveloppes", leur rétorque alors une responsable du marketing.

La justice soupçonne les dirigeants varois, en proie à des difficultés financières, d'avoir fait des économies sur la fabrication. Denis Boucq, chirurgien niçois qui a utilisé ces prothèses sur 240 patientes, a expliqué à l'AFP avoir cessé d'en poser en 2008 "parce que la société ne suivait pas les innovations techniques".

Selon un ancien de PIP, en faillite depuis mars 2010, l'enveloppe des prothèses avait aussi été modifiée pour n'utiliser qu'un seul composant, au risque d'accroître le taux de déchirure.

Reste à savoir comment l'entreprise a pu contourner les contrôles. "D'après ce que nous a dit un employé, le gel pour lequel PIP avait reçu une autorisation était stocké dans des cuves pour les contrôles, tandis qu'un autre, moins cher, lui était substitué dans la fabrication", avait expliqué un avocat à l'AFP en juin 2010.

Visé en France par deux enquêtes judiciaires "pour tromperie aggravée" et "homicide involontaire", Jean-Claude Mas, 72 ans, a été entendu à deux reprises par les enquêteurs, mais n'est pour l'heure pas mis en examen dans cette affaire et ne fait l'objet d'aucun contrôle judiciaire.

En France, 20 cas de cancers ont été signalés chez des porteuses d'implants PIP, sans qu'un lien de causalité soit établi, et le gouvernement a recommandé le retrait de ces prothèses aux 30.000 porteuses. Dans le monde, 400.000 à 500.000 femmes pourraient être concernées, notamment en Amérique latine, en Espagne et en Grande-Bretagne.



ACCUSÉ

levez-vous !



CAMBRIOLAGE

À malin, malin et demi (2^e partie et fin)

Résumé : Djamel, 40 ans, quitte son emploi de vendeur dans une supérette au profit de celui de chauffeur-livreur dans une entreprise d'électroménager. Il est tenté de commettre un mauvais coup alors qu'il a toujours été honnête jusque-là.

PAR KAMEL AZIOUALI

Djamel réfléchit un bon moment et répondit avec une légère émotion dans la voix :

- Je regrette Si Nadir mais je suis obligé de quitter ce métier de vendeur. Il me fatigue trop...

- C'est vrai, c'est un métier qui fatigue et use jusqu'à l'os celui qui l'exerce avec sérieux et abnégation. C'est pourquoi je t'ai ajouté un million de centimes par mois... Oui... je sais, maintenant tu vas te dire que puisque je savais que ce travail était dur pourquoi avoir attendu le jour de ton départ pour que je t'augmente... Allah Ghaleb, mon frère... J'étais débordé. J'étais au four et au moulin, et crois-moi ce n'est pas par cupidité... Nous vivons une époque où pour s'en sortir, il faut se défoncer.

- Ah ! Non, moi, Si Nadir, je n'ai pas envie de me défoncer. Je viens d'avoir 40 ans, je préfère me ménager même si cela doit me faire perdre de l'argent. La santé n'a pas de prix, dit-on.

- Et c'est la vérité, mon ami, Djamel... Ecoute, voici ce que je te propose : repose-toi quelques jours et réfléchis bien...

- J'ai réfléchi, Si Nadir. Ma décision est sans appel...

- Si tu as pris ta décision, je n'ai pas le droit de te retenir... Je vais te payer ce que je te dois... Suis-moi à l'arrière-boutique.

D'une petite armoire se trouvant à l'arrière-boutique, le patron sortit une liasse de billets, paya Djamel et celui-ci avant de s'en aller, lui rendit le jeu de clefs qu'il lui avait



donné. Les deux hommes se serrèrent la main et se séparèrent. Juste au moment où il allait sortir, son patron lui lança : «*Tu es le bienvenu à tout moment, Djamel !*» Quatre mois s'écoulèrent. Djamel décida de passer à l'action et de concrétiser la mauvaise idée qui n'avait cessé de le tarauder. Cette nuit-là, il pleuvait à torrents. Il n'y avait pas âme qui vive dans les rues d'Alger.

Djamel s'approcha du rideau métallique de la supérette où il avait travaillé pendant cinq ans. En moins de deux minutes, il se retrouva à l'intérieur. Il savait que son patron avait un petit coffre-fort à l'intérieur de l'armoire en bois se trouvant à l'arrière-boutique et auquel il n'avait jamais touché. Il devait contenir beaucoup d'argent... Combien exactement ? Il ne saurait le dire. Tout ce dont il était certain c'est qu'il contenait la recette mensuelle de plusieurs de ses commerces. Comme il ne pourrait pas l'ouvrir sur place, il n'aurait qu'à l'emporter chez lui et l'y ouvrir tranquillement avec un chalumeau quand sa femme serait partie passer quelques jours chez ses parents. Cette nuit-là, on aurait juré aussi que Satan avait décidé de se faire le complice de Djamel parce que celui-ci avait trouvé la

porte du petit coffre-fort ouverte. Si Nadir devait être si fatigué qu'il avait oublié de la refermer. Djamel le sortit et le posa sur une table et entreprit de sortir les liasses de billets de 200 DA qui s'y trouvaient... Jamais ses mains n'avaient palpé autant d'argent. Il y en avait tellement qu'il dut chercher un sachet en plastique pour les emmener. Il remit tout en place et s'en alla à bord de la voiture qu'il avait louée pour les besoins de son cambriolage. Arrivé chez lui, il s'enferma dans la salle de bains et compta l'argent. Il y avait 120 millions de centimes. Que pouvait-il faire avec 120 millions de centimes ? Beaucoup de choses, se dit-il. Il pourrait déjà acheter une voiture. Et même une voiture neuve ! Et pourquoi pas ? Ainsi, il deviendrait chauffeur de taxi et sa subsistance ne dépendrait plus de personne. Oui... ce serait une bonne idée... Mais il faudrait tout d'abord trouver une autre idée pour expliquer à sa femme la provenance de l'argent car elle finirait par le voir. Et sa femme n'aime pas l'argent obtenu de manière illicite.

Mais celle-ci allait tout découvrir, le lendemain matin.

Il était 9h du matin. Djamel se trouvait à

la cuisine où il buvait sa tasse de café quand on sonna à la porte. Sa femme alla ouvrir pensant que c'était la femme de ménage qui venait lui demander de lui remplir son seau d'eau. Mais elle trouva deux hommes et trois policiers. Ils voulaient voir son mari.

Et ce fut une femme au visage méconnaissable qui retourna à la cuisine. Son mari la regarda, intrigué :

- Qu'est-ce qui se passe, femme ?

- Djamel... j'ai peur... C'est la police...

Qu'est-ce que tu as fait ?

- La police ?

- Oui... Ils sont devant la porte...

- Oh ! Ce n'est rien... C'est peut-être à cause de la voiture que j'ai louée.

Je l'ai mal garée hier soir... Il pleuvait, je ne voyais rien... alors je l'ai mise quelque part.

Il se leva. Dès qu'il eut vu les cinq policiers sur le palier, il comprit qu'il ne s'agissait pas d'un problème de stationnement gênant. Il fut emmené au poste de police où il trouva son patron. Et c'est là qu'il apprit que ce dernier l'accusait de lui avoir volé 120 millions de centimes. Djamel s'était mis à hurler qu'il ne savait pas de quoi il parlait. Et Nadir expliqua qu'il avait placé depuis plus de deux ans, et sans qu'il ne le lui dise, des caméras très discrètes à l'intérieur de son magasin. Et deux de ces caméras l'avaient enregistré lorsqu'il s'était rendu la veille dans le magasin pour prendre le contenu de son petit coffre-fort. Djamel sut qu'il était vraiment coincé. Il réalisa aussi que son patron était plus malin qu'il en avait l'air. En tout cas, plus malin que lui. Il y a quelques jours, Djamel a été jugé par le tribunal de Sidi M'hamed. Le procureur a requis contre lui 6 ans de prison ferme et 50 millions d'amende. Il devra également rendre l'argent qu'il avait volé. Le pire c'est qu'à sa sortie de prison, il n'aura plus d'emploi ni comme vendeur ni comme chauffeur-livreur.

Il arrive parfois que lorsqu'on veut améliorer son sort, on ne réussit qu'à... l'empirer.

K. A.

AGRESSIONS CONTRE ASCENDANTS

A cause d'un appartement

C'est à une bien curieuse affaire qu'a été confronté le tribunal de Sidi M'hamed, il y a moins d'une semaine, au sujet d'une agression dont trois jeunes hommes se sont rendus coupables à l'endroit de leur... père âgé de 68 ans. La cause : le logement familial (un vaste appartement sis à Alger) que celui-ci avait l'intention de vendre.

Les trois jeunes hommes, mariés et vivant seuls avec leurs familles respectives, avaient reçu un appel téléphonique de la part de leurs deux tantes paternelles qui vivaient avec leur père, veuf depuis peu, leur demandant de venir à la maison pour raisonner leur vieux frère.

Quand ils furent arrivés, ils découvrirent que leur père avait déjà pris sa décision et que celle-ci était, à ses dires, irrévocable parce qu'il avait besoin d'argent pour se remarier. Et pour être heureux dans sa nouvelle vie, il voulait être seul avec sa nouvelle épouse.

Il voulait vendre le grand appartement et acheter un autre plus petit, ce qui lui permettrait de gagner un peu d'argent.

Alors qu'ils étaient en train de tenter de lui demander où iraient leurs deux tantes ainsi que leur grand-père, âgé de plus de 90 ans et qui se reposait dans sa chambre, celui-ci apparut pour dire à ses trois petits-fils que leur père était devenu fou.

«*Pour être à l'aise avec sa nouvelle épouse, il a décidé de jeter tout le monde à la rue. A moi, il m'a demandé ce que j'attendais pour mourir ! Je lui ai demandé ce que nous allions devenir une fois que l'appartement serait vendu et que celui qu'il comptait acheter serait trop exigü pour nous contenir tous, il a sauté sur moi et il m'a bousculé.*»

En entendant les propos de leur grand-père, les trois fils se ruèrent sur leur père et le malmenèrent. Comme celui-ci n'avait pas du tout l'intention de se laisser faire, il déposa plainte contre eux et tout le monde se retrouva au tribunal de Sidi M'hamed.

L'affaire étant quelque peu «compliquée», elle fut renvoyée à une autre date.

K. A.



JS KABYLIE

Ighil jette l'éponge

Le coach de la JS Kabylie Meziane a signifié officiellement sa décision de mettre fin à son aventure à la barre technique de cette formation. Il n'y a pas de fumée sans feu, l'ex-coach du champion sortant, l'ASO Chlef s'est montré, il y a un bon bout temps, très en colère contre les dirigeants de cette formation de la ville des Genets, en refusant catégoriquement la manière avec laquelle le club est géré.

PAR MOURAD SALHI

La situation s'est accentuée notamment avec le lancement de l'opération de recrutement hivernal qu'il a qualifié lui-même de «lente». «*Meziane Ighil nous a signifié lundi soir sa décision de quitter le club. On garde un brin d'espoir de le voir revenir à de meilleurs sentiments, même si pour moi, Ighil ne reviendra pas*», a affirmé à l'APS le manager général, Youcef Ladjadj.

Même si la principale raison de sa séparation avec la JSK reste l'ingérence des autres dans ses affaires techniques, Ighil dira «*qu'il a décidé de mettre fin à ses fonctions pour des raisons purement personnelles*». Toutefois, la dernière signature du Malien Makan Dembélé, n'était qu'une goutte d'eau qui a fait déborder le



vase. L'attaquant malien, signalons-le, a signé un contrat de 18 mois sans pour autant que l'entraîneur en chef soit au courant. Un geste qu' Ighil n'a pas beaucoup aimé. En tout cas, l'homme le plus proche d'Ighil depuis sa venue à la JSK, à savoir le manager général du club Ladjadj Youcef, n'a parlé d'aucune démission, il s'est contenté de dire que : «*Dès le retour du président de l'étranger, on se réunira pour discuter de la situation actuelle et évoquer éventuellement le futur coach qui dirigera la barre technique*», a-t-il dit. Hannachi, signalons-le se trouve en Espagne pour préparer le lieu de stage de l'équipe qui débutera samedi prochain, et s'étalera sur une dizaine de jours. L'ancien sélectionneur national qui, avait rappelé-t-on, déclaré lors de sa première conférence de presse «*qu'il avait choisi la JSK non seulement pour le challenge sportif, mais aussi pour d'autres considérations person-*

nelles » refuse de poursuivre son travail dans des conditions pareilles. Meziane Ighil qui a beaucoup aimé revenir travailler dans sa région natale, la Kabylie, quittera, ainsi, la formation sans pour autant atteindre son objectif qui est de redonner à la JS Kabylie ce qui lui appartenait. C'est vrai que Ighil a signifié sa décision de quitter le club, mais à l'heure actuelle il n'a pas déposé sa démission. Dans l'entourage du club, plusieurs personnes, tentent actuellement de le convaincre pour revenir sur sa décision, honorer son contrat jusqu'au bout et faire surtout

plaisir aux supporteurs qui refusent son départ. Mais pour Ighil, la décision est irrévocable, car il a beaucoup réfléchi avant de trancher. Ighil qui a réussi, en l'espace de quelques mois de gestion technique à rétablir une situation très complexe, préfère quitter la maison kabyle que de jouer le rôle de figurant. Abordant le sujet du successeur de Meziane Ighil, Youcef Ladjadj a révélé que tout se décidera lors de la réunion de la semaine prochaine avec le premier responsable du club. Dans l'entourage du club, le nom de Azzedine Ait Djoudi qui est aussi l'enfant de cette région, est évoqué. Reste à savoir maintenant si les dirigeants du club à leur tête Hannachi arrivent à convaincre Ighil pour revenir sur sa décision, ou le club va plonger encore une nouvelle fois dans une crise. La reprise des entraînements prévue ce jeudi à Tizi Ouzou, aura lieu sans la présence de Ighil.

M. S.

NA HUSSEIN-DEY

Le nouvel entraîneur sera connu aujourd'hui

Le nouvel entraîneur du NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne de football) sera connu aujourd'hui. Il sera choisi «*parmi les trois techniciens, Youcef Bouzidi, Mahmoud Guendouz et Rachid Belhout*», a-t-on appris mardi auprès du nouveau président du club algérois, Mourad Lahlou. «*Nous avons entamé des discussions avec Bouzidi, Guendouz et Belhout.*

Une décision finale sera prise en fin d'après-midi de mercredi», a indiqué Lahlou à l'APS. «*Nous sommes dans l'obligation de clore ce dossier rapidement, pour se pencher sur le renforcement de l'effectif par de nouveaux joueurs*», a-t-il ajouté. Mais, c'est la piste de Bouzidi, un ancien coach du club, qui «*tient la corde*», selon le président des «Sang et Or». Le NAHD vient d'enregistrer le départ de l'entraîneur Said Hamouche, qui avait annoncé sa démission au lendemain de l'élimination de son équipe lors des 32^e de finale de la coupe d'Algérie, vendredi dernier à Khroub, rappelle-t-on. L'arrivée imminente d'un

nouvel entraîneur au «Nasria» sera suivie par le recrutement de cinq nouveaux joueurs, a fait savoir le nouveau premier responsable du club. «*Nous avons entamé des contacts pour engager 5 joueurs au cours de l'actuelle période des*

transferts hivernale. Lundi, nous avons négocié avec Nendil Zahir, l'attaquant du MO Béjaïa. Nous sommes également en contact avec un défenseur central de l'ASO Chlef, ainsi que deux attaquants de divisions

inférieures», a-t-il poursuivi. La piste étrangère est également explorée par la direction du NAHD qui attend «*l'arrivée de trois attaquants africains en vue de subir des tests, pour éventuellement en retenir deux*», a-t-il informé.

MC ORAN

Youcef Belaili ira au terme de son contrat

L'attaquant international olympique du MC Oran, Youcef Belaili, honorera son contrat jusqu'à son expiration en juin prochain, en dépit de l'insistance de l'USM Alger à l'engager lors du mercato, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la formation oranaise. Belaili (19 ans), formé au RCG Oran (inter-région/Ouest), a été convoité par plusieurs équipes de la Ligue 1, à l'image de l'ES Sétif et de la JS Kabylie, suite à ses excellentes performances

avec son équipe, mais aussi en sélection nationale olympique, avec laquelle il a pris part au championnat d'Afrique des moins de 23 ans (U 23), disputé au Maroc (26 novembre-10 décembre). Outre la piste locale, le jeune international olympique est ciblé par l'équipe portugaise du Sporting Braga et suisse du FC Bâle. Toutefois, dans le cas où Belaili recevra du concret de la part de l'un de ces deux clubs étrangers, il pourrait quitter le MCO lors du mercato hivernal. Du côté du club phare

de l'Ouest, on ne désespère pas de prolonger le contrat du joueur pour en tirer profit financièrement dans le cas d'un éventuel transfert du joueur à l'étranger durant la prochaine intersaison. Par ailleurs, le MCO effectuera un stage au Maroc d'une dizaine de jours en vue de la deuxième partie de l'exercice 2011-2012, sous la houlette de l'entraîneur Mohamed Henkouche, maintenu à son poste à l'issue d'une réunion lundi avec le président, Youcef Djebbari.

US.LECCE

Mesbah pourrait honorer son contrat jusqu'au bout

Le défenseur latéral international algérien de l'US Lecce (Serie A italienne de football), Djamel Mesbah, pourrait honorer son contrat, qui court jusqu'en juin prochain, rapporte mardi le site spécialisé Datasport.

Convoité par les clubs anglais et allemand de Tottenham et Fribourg qui veulent l'enrôler lors du mercato hivernal, la direction de Lecce a jugé insuffisantes les offres financières qui lui sont parvenues, précise la même source. «*Je suis un professionnel lié par un contrat avec Lecce, s'il y a des offres, c'est mon agent qui s'en occupe. A ma connaissance, les Allemands de Fribourg ainsi que les Anglais de Tottenham ont pris attache avec mon agent, Alessandro Lucci*», avait admis l'international algérien de 27 ans à la presse locale. Mesbah, actuellement à l'arrêt en raison d'une blessure contractée avec son équipe en décembre, a été l'un des joueurs les plus réguliers avec Lecce la saison dernière et lors de la phase aller de l'actuelle saison, et ce, de l'avis des spécialistes italiens.

Outre ces deux clubs, les Italiens de Parme, qui avaient courtisé Mesbah durant l'intersaison, semblent revenir à la charge.

OFFRE DU MC ALGER

Sayoud doit se prononcer aujourd'hui sur l'offre du MC Alger

Amir Sayoud, le milieu de terrain algérien de la formation d'Al-Ahly du Caire (Div 1, Egypte) «*devra se prononcer mercredi sur l'offre du MC Alger*», a indiqué mardi le responsable de la section football du club caïrote, Sayed Abdelhafidh à la presse locale. «*Nous avons reçu une correspondance de la part de la formation d'Al-Ismaïli par laquelle elle annonce la résiliation du contrat de prêt de Sayoud, et une autre du MC Alger demandant ses services.*

Nous allons le rencontrer mercredi pour connaître ses prétentions», a déclaré le responsable au sein du club phare de la capitale égyptienne. Ayant rejoint Al-Ismaïli l'été dernier pour un contrat de prêt d'une durée d'une année, l'international olympique algérien était contraint de quitter son nouveau club plus tôt que prévu, après s'être retrouvé marginalisé par l'entraîneur Mahmoud Djaber.

Des rapports de presse ont fait état mardi du désir du Club Africain (Div 1, Tunisie) entraîné par l'Algérien Abdelhak Benchikha, d'engager le jeune milieu de terrain des «Verts» olympiques, ajoutant également que le joueur est tenté par une expérience au Portugal. La direction du MC Alger, elle, a affirmé mardi à l'APS, par le biais de l'un de ses membres que «*les contacts avec Sayoud sont permanents*» et que sa venue au club «*devrait se faire dans les prochains jours*». «*Pas plus tard que lundi soir, nous l'avons eu de nouveau au téléphone, et il a demandé encore du temps avant de s'engager avec nous, parce qu'il est préoccupé par son conflit financier l'opposant à la direction d'Al-Ismaïli*», a indiqué la même source.

Cuisine

Pommes de terre rôties aux amandes



Ingrédients :

1 kg pommes de terre
100 g d'amandes mondées
6 gousses d'ail
3 oignons
2 feuilles de laurier
3 c. à soupe d'huile d'olive
3 cl de bouillon de légumes
Sel, poivre

Préparation :

Laver les pommes de terre et les couper en deux dans la longueur. Les mettre dans un plat à four, les une contre les autres.

Peler et hacher les oignons. Concasser finement les amandes. Mélanger les amandes et les oignons avec l'huile. Recouvrir les pommes de terre du mélange oignon amande. Saler et poivrer. Ajouter les gousses d'ail entières et les feuilles de laurier dans le plat. Verser le bouillon dans le fond du plat et enfourner.

Faire cuire une heure. Servir dès la sortie du four.

Fekkas de cacahuètes et pépites de chocolat

Ingrédients :



250 g de cacahuètes
2 paquets de sablés
150g de beurre fondu
150 g de chocolat noir
150 g de pépites de chocolat
150 g de miel

Préparation :

Couper les sablés en petits morceaux. Dans un saladier mettre les cacahuètes hachées, les petits morceaux de sablés, les pépites de chocolat, le miel, le beurre fondu, le chocolat fondu, bien mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Diviser la pâte à des boules égales.

Façonner des boudins avec cette pâte, les envelopper dans du film alimentaire, étaler le boudin de tous les côtés avec le rouleau à pâtisserie en essayant de lui donner la forme de parallépipède rectangle et le mettre au congélateur pendant 2 heures, continuer l'opération avec les autres boules. Les couper boudins en biais de 1cm d'épaisseur.

MAQUILLAGE

Astuces pour gommer la fatigue

La fatigue creuse des ombres sur le visage. Les cernes se marquent, mais également des ailes du nez à la bouche, le menton, etc. Pour gommer artificiellement cette fatigue, voici quelques astuces.

Quand la peau n'est pas au mieux de sa forme, que ça tire et fait grise mine, on se rue sur les correcteurs de teint. Rosée, blanche ou lilas, les formules rivalisent de pigments réflecteurs et peuvent être appliquées, le soir, à même la peau, sous le fond de teint.

Le conseil du pro : tœœujours miser sur le rose : en enlumineur, en fond de teint, en blush et même en gloss.

Estomper les poches :

Une poche sous les yeux, c'est la signature d'une circulation sanguine et lymphatique paresseuse. La solution ? Le froid qui réactive la circulation. On a le choix des armes : deux glaçons ou deux petites cuillères rafraîchies au frigo pendant dix minutes à placer sur les poches pendant deux minutes. Ou encore deux

sachets de tisane à la camomille imbibés d'eau froide à laisser agir quinze minutes.

Le conseil du pro : Déposer une touche d'enlumineur dans le coin interne de l'œil pour détourner le regard.

Camoufler ses cernes :

Si le cerne est de couleur rosée, il suffit de déposer (après le fond de teint) une touche d'anticerne jaune beige au-dessous de l'œil. Bleuté, il faut choisir un anticerne orangé. L'effet coloré - s'il n'est pas trop accentué - peut s'atténuer avec un stylo touche-éclat. S'il s'accompagne d'un creuset, il faut opter pour un anticerne avec des particules réflectrices de lumière afin de redonner du volume.

Le conseil du pro : En règle générale, la couleur de l'anticerne doit être plus claire que la carnation.

Sculpter ses sourcils :

Les sourcils, souvent délaissés, sont pourtant essentiels pour défatiguer l'expression. Le principe coup d'éclat consiste à redessiner la courbure au crayon ou au gel, à densifier éventuellement des cils trop fins et clairsemés et à accentuer la couleur naturelle des cils.

Le conseil du pro : Il faut se caler sur la teinte naturelle des sourcils plutôt que sur celle des cheveux.



Magnifier ses yeux :

Estomper au doigt une ombre irisée de la paupière mobile vers la paupière fixe permet de faire rayonner l'œil et de galber la paupière par l'iridescence des nacres. Idéal pour mettre en lumière des yeux très creusés par la fatigue ! Un trait de crayon brun à la racine des cils, estompé vers les tempes suivi d'un brossage des cils avec un mascara volumateur et recourbant donnera de la profondeur au regard.

Le conseil du pro : Quand on n'est pas au mieux de sa forme, mieux vaut avoir la main légère sur le maquillage des yeux.

DE L'ORDRE CHEZ SOIE

Rangement de bidules

Matériel de couture et ouvrages

L'idéal est de ranger le matériel de couture, les ouvrages et les loisirs créatifs, par catégorie dans des sachets plastiques zippés individuels que vous rangerez soit dans le tiroir d'un meuble, soit à l'intérieur de la poche d'un accoudoir du canapé, soit encore dans une boîte.

Vous pouvez également glisser bobines de fil, pelotes de laine, aiguilles, canevas, tubes de peintures, boutons dans des gros bocaux de verre que vous rangerez sur des étagères ou des présentoirs à plantes. Tous seront soigneusement étiquetés.

Aiguilles à coudre :

Mettez un petit savon à l'intérieur d'un petit sac en tissu et enfoncez-y les aiguilles qui tiendront droites.

Ou piquez les aiguilles dans un petit sac en tissu rempli de café séché

Rouleaux de papier d'emballage :

Tenez les rouleaux serrés à l'aide d'un élas-



tique, et rangez-les dans un tiroir.

Ou rangez les rouleaux de papier dans un sac de boulanger que vous accrocherez à une patère.

Ou encore rangez-les dans un vase à large goulot.

Rubans, papier collant, ciseaux :

Ils trouveront leur place dans un bocal en verre ou au fond du vase ou du sac où se trouve déjà le papier d'emballage

Si vous possédez toute une gamme de rouleaux de papier collant et de rubans, fixez une barre amovible au dessus de la table où vous les utilisez puis enfiler-les sur cette barre.

Trucs et astuces

Prolonger la durée de vie de l'huile



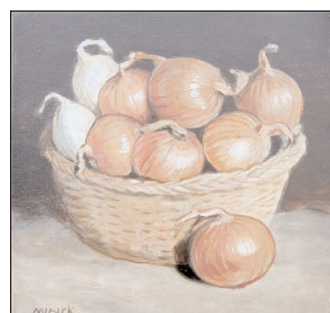
Un peu de sucre dans une huile d'olive que vous utilisez peu souvent prolonger sa durée de vie.



Des radis succulents

Pour renouveler la saveur des radis, coupez-les en rondelles dans 3 c. à soupe d'huile, 1 de

vinaigre et du persil. Des oignons trop



piquants

Pour adoucir les oignons trop piquants, faites-les macérer

quelques heures dans l'huile.



Donner de la saveur aux poissons grillés

Avant de faire griller vos poissons, badigeonnez-les d'huile, leur saveur sera exaltée et ils ne se

Jean-Paul Belmondo et son ex-femme Natty cambriolés

L'appartement parisien de l'acteur Jean-Paul Belmondo ainsi que celui de son ex-femme Natty ont été cambriolés samedi, a-t-on appris dimanche de sources concordantes. Les constatations ont été effectuées dimanche en fin de journée et le préjudice des deux cambriolages restait «indéterminé», ont dit à l'AFP des sources policières.

L'ancienne épouse de Jean-Paul Belmondo, née Nathalie Tardivel, a gardé un appartement dans l'hôtel particulier parisien des Belmondo, après son divorce avec l'acteur en septembre 2008. D'après une

source proche de

l'enquête, c'est l'appartement de Jean-Paul Belmondo qui était «visé» et des bijoux y ont été dérobés.



M. Pokora dévoile le titre de son nouvel album

M. Pokora sortira prochainement son cinquième album. A l'occasion de la nouvelle année, le jeune homme a dévoilé le nom de cet opus. M. Pokora a déjà fini son travail en studio pour son cinquième album. Après le succès de son opus *Mise à Jour*, sorti en août 2010, qui a été certifié disque de platine, le jeune homme est attendu au tournant. Actuellement à Los Angeles pour quelques jours de vacances, le chanteur a tenu à laisser un message à ses fans pour la nouvelle année et en a profité pour dévoiler le titre de son nouvel opus. Il s'appellera *A la poursuite du bonheur*, explique-t-il sur son Facebook.



Carla Bruni-Sarkozy rongée par l'inquiétude

Carla Bruni-Sarkozy voue une tendresse toute particulière à sa tante, Gigi (Giulia de son vrai prénom), qui fêtera ses 87 ans en février. Un attachement si fort que Carlita a choisi le prénom de Giulia pour sa petite dernière en hommage à la sœur aînée de sa maman. Le magazine *Closer* révèle l'extrême faiblesse qui est celle de l'octogénaire. Elle ne quitte plus son domicile parisien, et peine parfois à quitter tout simplement son lit. Et même face à son extrême fra-



gilité et sa difficulté à se déplacer, la femme coquette qu'est tata Gigi a tenu à être maquillée et mise en beauté pour un soir si particulier de l'année. Le soir, du réveillon du Nouvel An, Tata Gigi était également attendue à la résidence de La Lanterne à Versailles, nous apprend *Closer*. Les moments comme celui-ci se feront de plus en plus rares, Carla en a bien conscience, et les apprécie à leur juste valeur

Fergie arrêtera-t-elle les massacres de la chirurgie en 2012 ?

Il y en avait du bon monde samedi soir à Las Vegas ! Alors que Kim Kardashian a dévoilé son nouveau look pour la soirée qu'elle était chargée d'animer au Tao, une célèbre boîte qu'elle connaît très bien pour y fêter régulièrement ses anniversaires et ceux de ses soeurs, prestation qui lui a permis d'empocher 600.000 dollars, il en est une autre qui a offert ses services à un autre club. Sollicitée pour participer à l'ouverture du *Oak* situé au Mirage de Las Vegas, contre 100.000 dollars, la chanteuse des Black Eyed Peas a sauté dans son jet privé juste après avoir fait le show à Hollywood le jour de l'an.



Elton John cherche clone

Elton John est un brin narcissique et ne s'en cache pas. Alors que la plupart des films biographiques sont consacrés à des célébrités disparues (comme Claude François), le chanteur souhaite voir sa vie mise en scène à l'écran.

À 64 ans, il peut difficilement interpréter les jeunes premiers et il compte donc sur un autre que lui pour jouer du piano debout. Dans une interview accordée au *Los Angeles Times*, Elton John en a profité pour confier ses préférences pour le casting du rôle. En bon narcissique, il s'est choisi un alter ego grand, beau, charmeur et séduisant. Son portrait tout craché, quoi : Justin Timberlake.

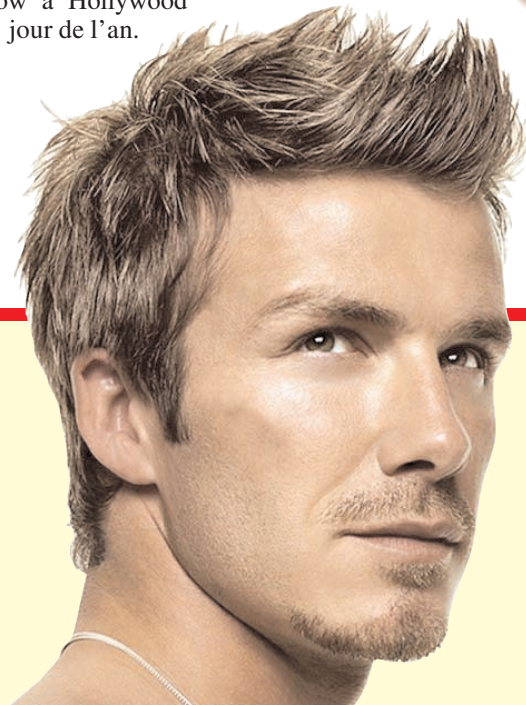


David Beckham aux petits soins pour sa famille !

Ah ce David Beckham polyvalent, on n'attend désormais plus que de le voir pour le croire ! La star du ballon rond est également le papa attentionné de quatre enfants, ainsi que l'époux consciencieux de Madame contenance, alias Victoria Beckham. Le soir du réveillon du 31, le joueur de football toujours officiellement domicilié à Los Angeles a été aperçu sortant de son hôtel de Londres avec toute sa petite famille. Avec l'argent

qu'ils sont tous les deux parvenus à engranger pendant toutes ces années, on aurait pu imaginer un pied à terre dans leur ville natale, mais non, c'est l'hôtel pour toute la famille ! Pour célébrer le passage à la nouvelle année, David Beckham avait enfilé son plus beau costume, tout comme ses deux fils cadets, Romeo et Cruz, tout fiers de faire comme papa. Avec sa petite Harper dans les bras, Becks a été aperçu ouvrant le pas à

la sortie de l'hôtel, suivi de près par Brooklyn et son inexpressive maman, Victoria, toujours à la pointe de la mode sans la moindre once de chaleur humaine. Venus passer les fêtes en Angleterre, les Beckham n'ont toujours pas communiqué sur l'éventuel contrat de David au PSG. Rappelons que rien n'a encore été signé et que le doute reste complet jusqu'aux déclarations officielles de la star après les fêtes.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h03
Dohr	12h34
Asr	15h13
Maghreb	17h32
Icha	18h58

RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DOUANIER

M'SILA

Cinq nouveaux scanners pour les grands ports

Les Douanes algériennes ont réceptionné dernièrement cinq nouveaux scanners destinés à renforcer le contrôle dans plusieurs ports stratégiques du pays, a appris mardi l'APS auprès de la Direction générale des Douanes.

Ces scanners, acquis suite à un appel d'offres international remporté par le chinois Nuctech, ont coûté six millions d'euros à la douane, soit 1,2 million d'euros par unité, a-t-on ajouté de même source.

Les nouveaux appareils, mobiles, seront affectés aux ports d'Alger, Oran, Bejaia, Skikda et Annaba, d'où transite l'essentiel du trafic de marchandises à destination de l'Algérie. Dotés d'un système entièrement autonome, ces scanners ont un rendement de détection élevé qui peut atteindre 25 à 30 conteneurs ou véhicules par heure, précise-t-on.

Cette acquisition porte à une vingtaine le nombre de scanners spécialisés pour le contrôle de conteneurs mobilisés par les douanes au niveau national. Le nombre de scanners déployés, tous types confondus s'élève quant à lui à 55, selon les chiffres fournis par la DGD. Le renforcement des ports par ces appareils obéit au besoin d'intensifier le contrôle des importations



par scanner, pour pallier à "la faible gestion de risque, abandonné depuis quatre ans au niveau des grands ports du pays" confié à l'APS, un haut responsable des douanes qui a requis l'anonymat.

Le recours au scanner au détriment du renforcement de la gestion des risques a montré ses limites, observe ce même responsable en raison des capacités limitées des scanners à contrôler toutes les marchandises importées.

Logiquement, le recours au contrôle par scanner n'est rendu nécessaire qu'en cas de doutes sur des importations suspectées de comporter des risques.

Le contrôle du reste des importations étant assuré par le système de gestion de risque mis en place dans chaque port. "C'est ce qu'on appelle communément le contrôle par ciblage", a expliqué le même responsable.

FIFA

Rabah Madjer intègre la commission du football

L'ancien international algérien, Rabah Madjer, a été désigné au sein de la commission du football de la fédération internationale de football (FIFA), a-t-on relevé mardi sur le site officiel de la FIFA.

Cette commission, présidée par le Français Michel Platini, président de l'Union européenne de football (UEFA), s'occupe des questions de football, notamment de sa structure ainsi que des relations entre clubs, ligues, membres, confédérations et la FIFA, précise la même source.

Deux présidents délégués ont été désignés pour cette commission, il s'agit de l'Américain Chuck Blazer et l'Ivoirien Jacques Anouma. Outre Rabah Madjer, cette structure est composée entre autres de Christian Karembeu (France), José Luis Chilavert (Paraguay), Florentino Perez Rodriguez (Espagne), et Karl-Heinz Rummenigge (Allemagne).

D'autres responsables du football algérien ont été désignés au sein de différentes commissions permanentes de la FIFA. Ainsi, le président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, membre du Comité Exécutif de la FIFA, a été désigné au sein de la commission des questions juridiques, que préside l'Espagnol Angel Maria Villar Llona.

L'ancien président de la Ligue nationale de football (LNF), M. Mohamed Mecherara est membre de la chambre de résolution des litiges de la FIFA en tant que représentant des clubs africains, alors que le président de la commission fédérale d'arbitrage de la FAF, Belaid Lacarne est membre de la commission des arbitres de la FIFA depuis trois mandats.

Quant à l'ancien président de la FAF, Hamid Haddadj, il est membre de la commission de discipline de l'instance dirigeante du football mondial que préside

MILA

Séisme de magnitude 2.0

Une secousse tellurique de magnitude 2.0 sur l'échelle ouverte de Richter s'est produite mardi matin au chef lieu de wilaya de Mila (est du pays), indique le Centre de recherche en

astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre du tremblement de terre qui a eu lieu à 08h 22 (heure locale), a été localisé à 7 km au nord ouest de la ville de Mila, précise-t-on de même

Les prix des viandes rouges prennent des "ailes"

Une hausse record des prix de vente au détail des viandes rouges est constatée à M'sila où le kg d'agneau est cédé à pas moins de 1.200 dinars contre 750 dinars/kg durant le dernier trimestre de l'année écoulée.

Selon les services de la direction du commerce, une étude effectuée localement pour cerner les raisons de cette flambée laisse apparaître que ce sont d'abord les mandataires qui sont "derrière cette hausse" en freinant le rythme de la vente du bétail, en raison de l'abondance de pâturage due à une bonne pluviométrie sur l'ensemble des

régions du Hodna. Durant les 9 derniers mois, a-t-on rappelé, ces mêmes mandataires, par crainte de la sécheresse, avaient été contraints de vendre massivement leurs troupeaux, occasionnant de la sorte un "dysfonctionnement" entre l'offre et la demande.

Cette hausse des prix qui touche en particulier la viande ovine, intervient alors que wilaya de M'sila est considérée comme l'une des trois premières à travers le pays en matière de production de viande rouge (230.000 tonnes annuellement).

CHANGEMENT DE STATUT

Nouvelle tuile pour les diplômés étrangers en France

Après la circulaire du ministre de l'Intérieur Claude Guéant durcissant l'accès au séjour des étudiants étrangers en France, une nouvelle disposition augmente, à compter de ce 1er janvier, les taxes dont ils doivent s'acquitter pour pouvoir travailler.

La loi de finances 2012 vient d'imposer, dans un de ses articles, aux étudiants étrangers diplômés qui souhaitent entamer une carrière professionnelle en France de payer plus cher pour obtenir leurs papiers.

A compter de ce 1er janvier, un jeune diplômé étranger demandant une carte de séjour "salarie" paiera la taxe due à l'Office français de l'immigration et de l'intégration qui varie entre 200 et 385 euros, soit le régime "commun", alors que jusqu'à présent, il fallait payer autour de 85 euros.

Les étudiants bénéficiant d'une réduction au titre d'un régime dérogatoire.

Pour les étrangers qui demandent un titre de séjour pour étudier en France, ou qui renouvellent leur titre de séjour étudiant, la taxe due, aujourd'hui comprise dans une fourchette de 55 à 70 euros, n'augmente que de trois euros.

"C'est une bombe pour les étudiants et

diplômés étrangers", dénonce Fatma Chouaieb, l'une des porte-parole du Collectif du 31 mai, créé par des diplômés étrangers pour réclamer le retrait de la circulaire Guéant et dénoncer le parcours du combattant en préfecture.

"C'est une mesure de plus pour décourager, cette fois fiscalement, les diplômés étrangers à poursuivre leur carrière en France, dans la droite ligne de la circulaire du 31 mai", a déploré aussi Vincent Chauvet, également membre du Collectif du 31 mai.

A la Fédération des associations générales étudiantes (Fage), on dénonce également cette disposition. "Pour les étudiants diplômés souhaitant basculer au statut de salarié, c'est une augmentation très substantielle. Entre la circulaire du 31 mai, le relèvement des ressources demandées pour étudier en France (depuis un décret de septembre, il faut pouvoir justifier de 7 680 euros de ressources annuelles contre 5 400 en 2010), et cette hausse, le gouvernement semble bien chercher à massacrer les conditions d'accueil des étudiants et diplômés étrangers en France", a commenté Thibaut Servant, vice-président en charge des Affaires sociales à la Fage.

LIBYE

Affrontements armés dans le centre de Tripoli

Des affrontements armés ont eu lieu mardi dans le centre de Tripoli en Libye, où des tirs au canon anti-aérien étaient entendus, selon les agences de presse.

Ces sources ont précisé que les heurts avaient éclaté près du bâtiment des renseignements de l'ex-régime de Maâmmar El-Gueddafi, où des rafales d'armes ont été entendues.

Cités par les agences, des témoins ont fait état de blessés sans en préciser le nombre et des ambulances qui faisaient la

navette entre l'hôpital Zaouia et les lieux de ces heurts.

De nombreux ex-rebelles ont afflué sur les lieux dont certains armés de lance-roquettes RPG, selon des correspondants de presse, précisant que le périmètre "a été bouclé et fermé à la circulation".

Des Thowars "ex-rebelles" sur place ont indiqué que le ministère de l'Intérieur voulait reprendre le contrôle du bâtiment des renseignements occupé par des habitants du quartier qui s'y sont opposés déclenchant ces incidents.